



RAPPORT D'ACTIVITÉS



2021



Observatoire
régional
de l'intégration
et de la ville

*Centre de ressources
Grand Est*



RAPPORT MORAL

Les crises s'enchaînent et les menaces se succèdent chassant un à un les enjeux qui avaient progressivement émergé comme des priorités d'amplitude planétaire.

La guerre en Ukraine et ses conséquences mondiales ont balayé les principaux enseignements (déjà largement éclipsés au demeurant) de la pandémie et pourtant pas une des questions qu'elle a soulevées n'a perdu de son acuité.

En moins de deux ans, le monde à nos portes réclame de nous, de vivre (avec effroi, désespoir et tristesse) le présent et de penser l'après d'une situation totalement exceptionnelle.

Et bien qu'il faille redoubler de prudence compte tenu de l'ampleur des incertitudes sur l'évolution du conflit, parmi ses conséquences, celles sur l'équilibre géopolitique mondial comme sur la production et les échanges mondiaux de matières premières ne font aucun doute.

Les chocs risquent donc d'être violents et les conditions dans lesquelles nous les supporterons, se révèlent déjà un enjeu social et politique.

Un premier aperçu est parvenu de l'accélération de l'augmentation des prix de l'alimentation et de l'énergie qui met en difficulté un grand nombre de ménages au budget déjà contraint, au risque d'alimenter des tensions sociales.

Les réponses à apporter à ce contexte sont, bien entendu, à brève échéance, conjoncturelles dans la justice et l'équité des mesures prises pour protéger les plus fragiles, mais à plus long terme, structurelles dans la lutte contre la précarité dans laquelle le système économique plonge un nombre croissant de personnes.

Cette actualité coïncide dans le cadre national français (apparu un temps bien étroit par rapport à l'actualité internationale), avec l'élection présidentielle (dont l'issue n'est pas tranchée au moment où ce texte a été rédigé) et les élections législatives qui lui succèdent.

Que dire ? Notre tristesse de voir les extrêmes droites recueillir tant de suffrages, notre inquiétude de savoir qu'elles vont renforcer leurs moyens financiers pour faire prospérer leurs idées funestes, notre accablement vis à vis d'un scénario plus menaçant d'élection en élection.

L'appel à sauver les valeurs républicaines et démocratiques pour des gens qui n'accèdent pas toujours à l'essentiel (revenus, alimentation, élémentaire considération) peut avoir quelque chose d'inconvenant s'il ne s'accompagne pas de politiques qui conduisent à améliorer leur sort. Si je cède à la formule c'est pour souligner plus largement la faille de la situation présente, entre démocratie dans la sphère publique et pouvoir dans la sphère économique entre les mains d'un petit nombre de détenteurs, pouvoir d'autant plus puissant et problématique quand il s'accompagne d'une soumission croissante des États à son influence.

A l'ORIV nous n'allons pas céder à l'accablement (l'équipe et sa directrice ne nous le permettraient pas...) d'autant que notre action entre en résonance avec ces questions de fond.

A travers les enjeux d'équité et d'égalité territoriale...

Loin de nous l'idée de prétendre que la politique de la ville est une politique structurelle, à l'instar des politiques économique, fiscale ou d'emploi. Mais elle est une politique de projet ancré dans un territoire, en mesure de coordonner les politiques structurelles pour en maximiser les effets, elle donne des capacités d'agir aux citoyens, aux associations, aux élus, à l'Etat.

Faut-il s'attendre à un nouvel élan comme l'appellent de leurs vœux les associations d'élus dont les contributions à l'occasion des élections, peu relayées dans le débat et les médias, constituent une bonne feuille de route pour les prochaines années ? La probabilité d'une réponse positive à cette question pourrait être plus forte après ces élections.

Le réseau des centres de ressources politique de la ville auquel appartient l'ORIV, qui réunit désormais les équipes mais aussi les instances politiques via leurs Présidents, s'inscrit dans ce mouvement de renouvellement puisqu'il a remis à la Ministre ses propositions concernant les futurs contrats de ville dans le cadre de la consultation qu'elle a lancée ces derniers mois.

Quant à l'échelle du Grand Est qui nous intéresse tout particulièrement, il y a peut-être intérêt à renforcer la réflexion sur des territoires pour l'heure peu concernés par une politique contractuelle mais particulièrement touchés par les phénomènes de pauvreté et de retrait des services publics (bassin industriel frappé de désindustrialisation, espaces ruraux en couronne d'une aire urbaine...) afin de prendre en compte des évolutions territoriales sans reproduire des oppositions stériles entre rural et urbain mais en tirant plutôt partie de leur interdépendance.

A travers les enjeux de solidarité, de justice sociale et d'accès au droit / aux droits

L'accueil réservé aux familles ukrainiennes et l'élan de solidarité des français et des pays européens sont à souligner.

Il faut se réjouir de l'activation de la protection temporaire par l'Union européenne dans le cadre de cette guerre mais regretter que cette protection n'ait pas été systématiquement mise en place pour protéger les personnes fuyant massivement des conflits armés par le passé (Syrie, Afghanistan...).

Il faut espérer que les nombreux dispositifs et outils qui ont pu être mis en place en seulement quelques jours : ouverture de nouveaux dispositifs d'hébergement, bureau d'accueil, gratuité des transports en commun, couverture maladie instantanée... puissent également bénéficier aux 100.000 personnes par an qui demandent l'asile en France pour éviter qu'elles soient vouées à l'errance et la rue.

Plus largement, qu'il s'agisse d'un rapport parlementaire ou de missions d'inspection des services, tous pointent les carences de la politique publique d'intégration concourant au difficile parcours (apprentissage de la langue, accès à l'emploi, accès au logement...) des 130 000 personnes amenées à s'installer durablement en France pour des raisons de rapprochement familial, de protection ou encore de travail.

A l'ORIV, au-delà de notre participation à la réflexion sur ces aspects, nous continuerons de défendre la dignité de l'accueil des étrangers indépendamment de leur statut et bien entendu de leurs origines et à accompagner les services de l'état, les collectivités locales et les associations, souvent en première ligne, dans leurs initiatives exemplaires pour lever les obstacles et faire entendre une autre voix que celle du rejet et de la xénophobie.

Tout comme nous continuerons à œuvrer pour faire reculer toutes les formes de discrimination afin qu'aucune personne ne vive une inégalité de traitement du fait de son identité, de ses opinions ou de ses origines...

Sylvie JAECKLE, Présidente ORIV

SOMMAIRE



Rapport moral	3
Un centre de ressources territorialisé	6
L'association Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, c'est... ..	7
Une contribution active de l'ORIV aux Réseaux	10
Outiller les acteurs en ressources	18
Renforcer le pouvoir d'agir et la participation citoyenne	22
Soutenir les projets de territoire visant l'égalité et l'équité territoriale	25
Faire respecter l'égalité et agir sur les représentations.....	29
Favoriser l'autonomie des personnes.....	33
Renforcer le lien social, le vivre ensemble.....	40
Annexe 1 : Composition du Conseil d'administration	44

UN CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIALISE

L'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV) est une association qui se donne pour mission d'agir en faveur de l'intégration, du développement social urbain et de la lutte contre les discriminations, en intervenant sur les enjeux sociaux et les politiques publiques. Elle soutient et accompagne des habitants-es et des élus-es, des acteurs-rices institutionnels-les, des professionnels-les et des associations. Elle produit et met à disposition des connaissances et des ressources, anime des temps collectifs et interpelle les acteurs sur les enjeux qu'elle repère.

Implanté à Strasbourg, avec une antenne à Reims, l'ORIV déploie ses activités sur l'ensemble de la Région Grand Est. Il s'appuie sur une équipe de 8 salariés-es, en lien avec les administrateurs-rices de l'association.

L'ORIV bénéficie de soutiens financiers émanant de l'État, de collectivités, de l'Europe ainsi que de ressources propres issues de prestations et des cotisations des adhérents-es de l'association.

À l'échelle nationale, l'ORIV participe au Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) et au Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI).

Une structure originale...

L'association a pour objet de « développer et de diffuser des connaissances sur les questions relatives à l'intégration des populations immigrées, à la prévention des discriminations et à la cohésion sociale et territoriale en général »¹.

La particularité de l'action de l'ORIV résulte de la complémentarité entre ces domaines d'intervention, le croisement des réflexions et la territorialisation de ses activités. Ces domaines s'inscrivent dans une volonté de l'association d'inscrire son action dans le registre de l'égalité (des droits par rapport aux immigrés-es, des territoires ou encore de traitement). Plus globalement, par son action, l'association a la volonté de faciliter le vivre ensemble et le lien social, en contribuant à faire progresser les connaissances, à transformer les représentations sociales et les pratiques des acteurs (publics et privés), en apportant son appui au développement des politiques publiques.

Elle constitue de ce fait une entité originale, une interface voire un passeur, à la jonction de plusieurs « mondes », celui de l'action publique et de la recherche universitaire, celui des institutions et des associations.

Petit retour en arrière...

Créé en 1992 autour des enjeux d'intégration des populations immigrées en Alsace, l'ORIV a commencé à travailler sur les enjeux de cohésion sociale et urbaine en 1996. En 1997, il s'autosaisit de la question de la prévention et de la lutte contre les discriminations. En 1998, il est officiellement reconnu par l'État comme Centre de Ressources politique de la ville². Du fait de son histoire, l'ORIV intervient dans les trois domaines précités.

Centré, depuis sa création sur le territoire alsacien, l'Observatoire a été amené à élargir son territoire d'intervention à la Lorraine en fin d'année 2009, suite à la demande de l'État. Ceci s'est fait en lien avec le Carrefour des Pays Lorrains (aujourd'hui Citoyens et Territoires), association de développement local³. Depuis 2016, et en lien avec la création de la région Grand Est, dans un souci de cohérence d'intervention, l'activité de l'ORIV est déployée à l'échelle de cette nouvelle région.

Ce rapport d'activités rend compte de l'action menée au cours de l'année 2021.

¹ Article 2 des statuts

² Cadre de référence national : http://www.reseau-crpv.fr/wp-content/uploads/2017/05/cadre_de_reference-crpv-bat.pdf

³ <http://citoyenterritoires.fr/>

L'ASSOCIATION OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE, C'EST...

Un changement de statuts pour une gouvernance élargie

L'ORIV est une association de droit local et, à ce titre, gérée par un conseil d'administration.

Depuis quelques années, l'association a affiché sa volonté de disposer d'une gouvernance en conformité avec son territoire d'intervention. Le contexte sanitaire contraint de ces deux dernières années a ouvert la voie à de nouvelles modalités de travail mais aussi a mis l'accent sur la possibilité de construire des réflexions communes à distance. Fort de ces constats et conscient de la nécessité d'élargir la base géographique des administrateurs-rices, l'association a travaillé à l'évolution de ses statuts. Il s'agissait de donner l'opportunité à des acteurs-rices, de tout le Grand Est, de participer aux réflexions sur les orientations de l'association. C'est en cela que l'assemblée générale extraordinaire du 17 mai 2021 a notamment permis la création d'un « collège des partenaires ».

7

Des administrateurs-rices mobilisés-es

L'assemblée générale de l'association ORIV s'est déroulée le 1er juin 2021 en visioconférence, compte-tenu du contexte sanitaire actuel. Elle a réuni une cinquantaine de personnes de différents horizons, tant géographiques (présence d'acteurs-rices de tout le Grand Est) que professionnels.

Le rapport d'activités 2020 et le programme de travail 2021 ont été validés, ainsi que les aspects financiers qui y sont liés. De plus, cette assemblée générale a permis d'acter la nouvelle composition du conseil d'administration, dans une logique d'ouverture à un plus grand nombre de partenaires du Grand Est.

Le conseil d'administration s'est réuni, sous l'impulsion de la Présidente de l'ORIV, Sylvie JAECKLE, huit fois au cours de l'année 2021. Certaines de ces réunions ont été centrées sur des enjeux thématiques, en particulier autour des questions de jeunesse.

En complément, et afin d'assurer le suivi en lien avec la directrice, les membres du bureau se sont réunis-es une quinzaine de fois au cours de l'année. Il s'agissait de répondre aux enjeux habituels de fonctionnement de la structure (relations institutionnelles, contractualisation, missions de l'équipe, gestion du personnel) mais aussi de travailler sur le renouvellement des statuts ainsi qu'au recrutement d'un nouveau salarié.

Une association engagée

Au cours de l'année 2021, l'association a souhaité se mobiliser sur deux enjeux.

Face aux faits de violences entre jeunes, privilégions l'action sociale, l'éducation et la médiation !

L'ORIV, depuis sa création, travaille à une meilleure compréhension du vécu des jeunes, en s'intéressant aux processus de socialisation, à leurs engagements, aux constructions identitaires, aux discriminations... C'est fort de ces observations, et de travaux récents (cf. ci-dessous) que l'association ORIV a choisi de signer une tribune, publiée le 10 mars dernier. Elle fait écho aux violences entre jeunes qui se sont multipliées dans différentes régions. Par cette tribune, les signataires issus de divers domaines d'intervention (éducation, social, justice des mineurs, monde associatif) mettent en avant l'importance de construire des réponses s'appuyant sur un dialogue avec les jeunes et reposant sur des moyens renforcés. L'ORIV est convaincu que ces jeunes, dépeints comme dangereux, sont aussi en danger. Le défi principal réside dans le renouvellement des coopérations entre acteurs-rices, en lien avec les jeunes eux-mêmes, et dans la mise en place d'actions renouvelées dans le champ de l'éducation, de la prévention et de la médiation.

Pour en savoir plus : https://www.francetvinfo.fr/societe/enfance-et-adolescence/tribune-rixes-entre-bandes-rivales-face-aux-faits-de-violences-entre-jeunes-privilegions-laction-sociale-education-et-la-mediation_4319465.html

Appel "Non à la précarité à Strasbourg"

Il y a un an, le 4 mars 2020, une première Nuit de la Solidarité était organisée à Strasbourg par un collectif de 26 associations, dont l'ORIV. Sur cette base et à partir de la connaissance des associations, elle a permis d'identifier un manque de 1000 places d'hébergement à Strasbourg. Cette situation avait amené le collectif à rédiger une charte de 20 engagements soumis aux candidats-es aux élections municipales de Strasbourg lors d'un débat public organisé le 5 mars 2020. Il était prévu de faire un point un an après.

Entre temps la crise sanitaire liée à la COVID-19 a à la fois rendu possible l'impossible (augmentation des solutions d'hébergement), mais a aussi renforcé les situations précaires. Face à ce constat, les associations et citoyens-nes engagés-es demandent une mobilisation générale contre la précarité à Strasbourg via une tribune.

Un Forum inter-associatif et inter-acteurs s'est constitué avec la volonté d'y travailler avec la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, de l'Etat et de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Des salariées au service du projet associatif

Le programme de travail, validé par les administrateurs-rices et soutenu financièrement par les partenaires, a été mis en œuvre par une équipe de 8 salariées au cours de l'année 2021.

L'équipe a connu quelques modifications dans sa structuration avec le départ, en début d'année 2021, de Caroline OBERLIN, Directrice de projets à l'ORIV pendant plus de 13 ans. Elle a en effet décidé, en accord avec l'association, de se lancer dans une nouvelle voie : facilitatrice en intelligence collective. A compter du 28 avril 2021, l'équipe de l'ORIV s'est enrichie de nouvelles compétences avec l'arrivée de Matthieu MOÏNO en tant que chargé de projets. Il dispose d'un Master « Aménagement Urbanisme et Développement des Territoires », acquis à l'Université de Strasbourg et a travaillé précédemment comme chef de projet renouvellement urbain à Mulhouse.

Ainsi, les salariées-es qui ont porté les activités de l'ORIV au cours de l'année 2021 sont :

- Céline ALBERT, Assistante fonction supports
- Emilie ARNOULET, Directrice de projets (basée à Reims)
- Gaëlle DONNARD, Directrice de projets
- Diane HÄSSIG, Responsable de la communication et de la documentation
- Murielle MAFFESSOLI, Directrice
- Matthieu MOÏNO, Chargé de projets
- Laetitia ROCHER, Chargée de projets
- Martine THIEBAULD, Assistante de projets



Après une année 2020 où l'équipe a fait face à la crise sanitaire et a su renouveler ses capacités d'agir, un retour à la normale était attendu en 2021... Malheureusement, la poursuite de la crise sanitaire ne l'a pas permis complètement. L'ORIV a dû faire face à un contexte encore marqué par la pandémie, amplifié par une équipe confrontée à des évolutions. Dans ce contexte, l'équipe a eu l'opportunité de réfléchir sur ses capacités à faire face aux crises.

Sur proposition de la Scop Accolades, en partenariat avec Niska, l'ORIV s'est engagé dans une sensibilisation-action sur le concept de "résilience organisationnelle". Cette expérimentation visait à éclaircir l'approche collective de la gestion de crise à l'ORIV et à s'engager ensemble dans une dynamique de changement, tout en étant attentif à capitaliser de nouvelles compétences pour la suite. Cette expérimentation s'est déroulée essentiellement durant le premier semestre 2021, lors de temps dédiés lors des réunions d'équipes ou de temps d'échanges ad hoc. Elle a permis de prendre conscience des adaptations rapides mise en place dans le contexte des confinements (adaptation du matériel informatique, prise en main et maîtrise des outils de visioconférence et de différents outils numériques, mode de gouvernance adapté...). Mais elle a également pu mettre en lumière les marges d'ajustement à poursuivre pour renforcer le travail collectif de l'équipe.

Des moyens dédiés pour agir

Pour réaliser ses missions et son projet associatif, l'association bénéficie de moyens émanant de différents financeurs :

- De l'État via des crédits de l'ANCT par le biais du cadre de référence des centres de ressources et de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Grand Est ainsi que du ministère de l'Intérieur, et plus particulièrement de la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (DIAN).
Le partenariat dans ce domaine s'appuie notamment sur deux conventions pluriannuelles d'objectifs (2020-2022) :
 - L'une porte sur les financements État émanant de l'ANCT et de la DRDJSCS dans le cadre de la fonction de « centre de ressources régional de la politique de la ville ». Cette CPO relève d'un renouvellement de convention.
 - L'autre repose sur une démarche nouvelle entre la DRDJSCS Grand Est et l'ORIV au titre des crédits intégration.
- De collectivités du Grand Est : Troyes Champagne Métropole (10), Ville de Nancy (54), Communauté d'Agglomération de Portes de France-Thionville (57), Eurométropole de Strasbourg (67), Ville de Saverne (67), Ville de Strasbourg (67), Communauté d'Agglomération de Saint-Louis (68), Mulhouse Alsace Agglomération (68), Ville d'Illzach (68).
- De l'Europe et de la participation de l'ORIV à des réseaux nationaux.

UNE CONTRIBUTION ACTIVE DE L'ORIV AUX RESEAUX



La notion de réseau fait partie de l'ADN de l'ORIV. Elle renvoie en fait à trois dimensions.

La première est celle d'être en réseau avec d'autres acteurs, pairs. C'est un enjeu majeur pour permettre le partage et l'échange de ressources. La participation aux réseaux permet à l'ORIV de renforcer sa fonction de veille tant sur le plan des connaissances que des pratiques. La participation de l'équipe de l'ORIV à ces réseaux contribue également à la montée en compétences.

La seconde dimension est celle de « faire réseau ». Cet aspect relève de démarches complémentaires. Elle repose sur une exigence, celle d'une implication dans la durée et mobilise du temps et des ressources. L'ORIV est amené en effet à animer ou co-animer des espaces de travail au sein des réseaux (cf. la présentation ci-dessous).

Enfin la troisième dimension consiste dans le fait de « mettre en réseau » des acteurs. C'est l'une des missions déployées à l'échelle du Grand Est auprès des acteurs et partenaires. Différentes démarches de mise en réseau sont présentées dans le rapport d'activité.

L'année 2021 a été marquée par une implication particulièrement importante de l'ORIV (équipe mais aussi Présidente) au sein des deux réseaux auxquels l'ORIV participe depuis plusieurs années.

Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville

Les Centres de Ressources Politique de la Ville, implantés dans 19 régions (dont 4 en outre-mer), exercent auprès des acteurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville (cohésion sociale, développement économique et rénovation urbaine) une mission de qualification et d'animation de la réflexion collective avec le soutien de toutes les institutions concernées, en particulier l'État et les collectivités territoriales.



Le Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV) s'appuie juridiquement sur Question de Ville (association des directeurs et directrices de centre de ressources) dont la directrice de l'ORIV fait partie de la gouvernance.

Le réseau s'est doté, en 2017, d'un site portail alimenté par les différents centres de ressources : www.reseau-crpv.fr

Un travail de veille de l'actualité est réalisé par les différents membres du réseau, pour alimenter un panorama de la presse dans le champ de la politique de la ville (cf. page 20).

L'inscription de l'ORIV dans le cadre de ce réseau se traduit **par la participation et/ou l'organisation de différents types de réunions (sur sollicitation de l'ANCT), la participation à des groupes de travail thématiques ou métiers ainsi que la production de notes.** Ces sollicitations relèvent habituellement de la mise en œuvre du cadre de référence⁴ qui lie les centres de ressources politique de la ville à l'ANCT, mais le contexte particulier de 2021 a donné lieu à des sollicitations complémentaires, dans le cadre de déploiement de certains dispositifs (quartiers d'été...) et du travail de structuration du réseau.

⁴ http://www.reseau-crpv.fr/wp-content/uploads/2017/05/cadre_de_reference-crpv-bat.pdf

Les groupes de travail internes au RNCRPV

Différents groupes de travail ont été mis en place, depuis 2019, au sein du réseau national des CRPV, visant à permettre l'échange de pratiques et la co-qualification entre les équipes. 9 groupes de travail ont fonctionné en 2021.

Parmi ceux-ci, l'équipe de l'ORIV s'est mobilisée comme suit :

- Club égalité femmes-hommes : co-animation
- Groupe de travail « prévention des radicalités » : co-animation
- Groupe de travail « participation des habitants » : participation puis co-animation
- Groupe de travail « santé » : participation
- Groupe de travail « éducation » : participation

Groupe de travail « prévention des radicalités »

Le GT Participation des CRPV était composé en 2021 d'une quinzaine de professionnels-les des CRPV (chargés-es de mission comme directeurs-rices). Avec un rythme de réunion assez soutenu (environ une fois par mois), la majorité des réunions a été dédiée à l'écriture d'une contribution sur les conseils citoyens. Cette dernière intitulée "Des conseils citoyens pour quoi faire ?" a pu être diffusée dès septembre 2021.

Cette analyse collégiale porte sur le territoire national et s'interroge sur la place qu'occupent actuellement les conseils citoyens, leur rôle dans les contrats de ville et les avancées qu'ils ont pu apporter aussi bien au niveau collectif (impact sur le quartier, les partenaires publics) qu'à l'échelle individuelle (trajectoire des personnes investies dans ces instances). Cette note a fait l'objet d'un travail entre CRPV mais des temps de travail et de réflexion communs avec l'ANCT ont été organisés régulièrement. Les réflexions avaient d'ailleurs débuté, lors du regroupement des équipes les 28 et 29 janvier 2021 (en visio), par un atelier sur les conseils citoyens afin de recueillir les avis des services de l'Etat sur ce dispositif.



Ce texte a été valorisé à plusieurs reprises :

- à l'occasion des rencontres européennes de la participation à Amiens, organisées par Décider Ensemble, lors d'un atelier animé par les CRPV le 15 septembre 2021.
- à l'occasion de la présentation du rapport Paroles d'habitants-es des quartiers populaires porté par la Fédération des centres sociaux, le 10 septembre 2021.
- lors des assises nationales de la politique de la ville à Maubeuge, le 17 septembre 2021.
- pendant les rencontres nationales de l'IRDSU à Nîmes, le 14 octobre 2021.
- sur la Plateforme de la Grande équipe, durant le mois de la participation, en octobre 2021.

Outre la production de cette note, le site « Y aller par quatre chemins », dédié à la participation des habitants-es dans le cadre de la politique de la ville, a été alimenté régulièrement.

Groupe de travail « prévention des radicalités »

Pour l'année 2021, le groupe de travail était composé de 8 représentants-es de centre de ressources : Ville au carré, Cité Ressources, LaboCité, Ressources et Territoire, Pôle ressources Ville et Développement social, CRPRS-IREV et ORIV. Le groupe était co-piloté par les représentantes de l'ORIV et du CRPRS. Il s'est réuni en visioconférence au moins 5 fois en 2021, aux dates suivantes : 28 janvier (lors du rassemblement nationaux des équipes des centres de ressources politique de la ville), 19 mars, 28 avril, 14 juin, 14 octobre et 30 novembre.

La majorité de ces temps a été consacrée :

- Aux problématiques quotidiennes rencontrées par les membres du groupe (et notamment à l'articulation de la thématique de la radicalisation au plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité »),
- A l'apport de ressources. Pour l'année 2021, le groupe s'était donné pour feuille de route de se qualifier par le biais d'intervention extérieures. A ce titre, le groupe a pu profiter d'un temps

d'échange organisé par le CRPRS sur la prise en compte des radicalités dans les cellules d'évitement scolaire (14.06.21). Il a aussi pu bénéficier de la présentation, par Eric Poinso, chargé de mission à la ville de Strasbourg, de la mise en place de réseaux prévention primaire de la radicalisation à l'échelle des QPV de Strasbourg (14.10.21).

- L'année 2021 a été également l'occasion de mettre en place des outils partagés tels qu'un calendrier des temps d'échanges ou encore, un répertoire d'intervenants-es extérieurs-es pertinents-es à solliciter, lorsque l'un ou l'autre centre de ressources organise un temps d'échanges sur son territoire.

Groupe de travail « éducation »

En 2020, le groupe éducation du RNCRPV a fortement été impliqué dans le déploiement des Cités éducatives. Si chaque groupe gère de façon autonome ses objets et modalités de travail, le groupe « Education » présente une particularité puisqu'il a donné lieu à un travail plus étroit avec l'ANCT dans le cadre d'un appui à l'animation nationale des cités éducatives. Dans ce cadre, le réseau, (entre autre) doit produire 80 fiches expériences d'ici fin 2022. En 2021, l'ORIV a participé à 5 réunions. Les réunions sont organisées en deux temps : un temps dédié à une thématique spécifique et un temps sur le conventionnement ANCT (Cité éducatives) / Réseau CRPV

Trois réunions ont été dédiées à des sujets / thématiques spécifiques traités par les CRPV :

- 11 mai : « Comment accompagner à l'évaluation et/ou mener des évaluations sur le volet des politiques éducatives ? Quels outils, quelles méthodes, quelles postures ? Pour quels résultats ? » avec des interventions de Pôle Ressources 95, de l'ORIV et de Cité Ressources.
- 4 juin : « Le numérique éducatif ».
- 2 juillet : « les discriminations ethno-raciales dans le champ scolaire » par le réseau RECI

Par ailleurs, l'ORIV a rédigé plusieurs fiches dans une logique de retour d'expériences : Cité éducative Saint-Quentin : 2 fiches ; Cité éducative de Lens : 1 fiche ; Cité éducative d'Allonnes : 1 fiche co-écrite avec Ville au Carré.

Club Égalité Femmes-Hommes (EFH)

L'ORIV co-anime avec Villes et Territoires (Occitanie), le Club Égalité femmes-hommes du réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV). Cette année le groupe s'est réuni 4 fois (4 janvier, 14 juin, 3 septembre et 19 novembre). Chaque réunion fait l'objet d'une actualité et d'un échange sur la thématique EFH. Chacun des CRPV ayant investi la question du budget intégrant l'égalité (BIE), les membres du club ont souhaité à travers une contribution collective, rendre compte de la dynamique mise en œuvre sur les territoires par six CRPV sur les enjeux d'égalité femmes-hommes (EFH) et plus particulièrement sur BIE. Le Club a souhaité mettre en avant un certain nombre de constats et de points de vigilance observés sur les territoires. Cette note sera finalisée début 2022.

Les rencontres des équipes des CRPV

Depuis plusieurs années, les équipes des CRPV se réunissent une fois par an, à Paris ou en Région afin de renforcer la dynamique de réseau mais également de faire culture commune autour des sujets traités. Ces rencontres permettent de revenir sur les travaux réalisés dans le cadre des groupes thématiques inter-CRPV qui fonctionnent toute l'année.

Les 28 et 29 janvier 2021 s'est déroulée en visioconférence la 5ème rencontre nationale des équipes des 19 centres de ressources politique de la ville (CRPV), celle de l'année 2020. 180 personnes ont participé à cet événement dont les membres de l'équipe de l'ORIV.

Cette rencontre a permis de poursuivre ou d'engager des travaux communs ainsi que d'échanger sur l'actualité de la politique de la ville et ses enjeux. Une table ronde en présence de représentants-es de l'ANCT et d'associations nationales d'élus-es (France Urbaine et Association des Communautés de France) a eu lieu.

Des moments de partage indispensables pour garder le lien malgré la distance et pour être encore plus efficaces dans nos appuis aux territoires et auprès des acteurs.

Richesse des échanges et des réflexions, consolidation des coopérations et du réseau, convivialité et envie d'agir auront marqué la 6ème rencontre nationale des équipes des Centres de Ressources Politique de la Ville à Paris les 21 et 22 octobre derniers.

Un programme bien chargé a permis de revenir sur l'activité des 19 centres de ressources (dont un focus sur les centres ultramarins), de partager sur les thématiques d'intervention mais aussi de dresser des perspectives sur l'avenir du réseau. Pour en savoir plus sur le Réseau National des CRPV : <http://www.reseau-crpv.fr/>



13

Afin de rendre possible ces rencontres, un groupe de préparation se constitue chaque année. En 2021, l'ORIV a rejoint ce groupe de préparation. Réunit en visioconférence environ une fois par mois et une fois tous les 15 jours à l'approche du rassemblement, ce sont une dizaine de CRPV qui ont ainsi participé à l'organisation du rassemblement à Paris, tant sur le fond, que sur la forme.

Les contributions collectives

En réponse à l'appel à contributions lancé par l'ANCT aux centres de ressources politique de la ville pour l'année 2021, comme prévu dans le cadre de référence, l'ORIV a contribué à la rédaction d'une contribution sur les coopérations éducatives. Elle est le résultat d'un travail collectif entre centres. Elle repose sur des observations issues des territoires, la mise en valeur d'actions de terrain et propose une analyse consolidée.

Cette note porte sur les coopérations éducatives mises en œuvre dans le cadre de dispositifs tels que les Programmes de réussite éducative et les Cités éducatives. Elle propose une définition de la notion de coopération et met en avant les freins et leviers qui ont permis le déploiement de ce type de démarche, dans un contexte marqué par la crise sanitaire, en partant des situations locales. La note conclut, en soulignant qu'au-delà de la diversité des démarches et des situations, agir en faveur de la réussite éducative de tous nécessite un travail sur la durée, en inter-acteurs construit autour d'un cadre commun de travail et d'objectifs partagés en dépit de missions différentes.

http://www.reseau-crpv.fr/pmb-publication/?pmb_p=82108



Dans la perspective de la fin des contrats de ville, dont l'échéance a été reportée à 2023, le réseau a été sollicité pour participer aux réflexions nationales autour de la future politique de la ville.

Une délégation (composée notamment de la directrice de l'ORIV) a été auditionnée par le cabinet de la Ministre chargée de la politique de la ville en janvier 2021.

Une délégation du réseau national des CRPV a été auditionnée par la commission chargée des nouveaux contrats de ville installée par la ministre de la Ville en fin d'année. La délégation était composée de deux présidentes de CRPV (Profession Banlieue, ORIV) et trois directeurs-rices (Villes au Carré, Pôle ressources ouest francilien, IREV). Le propos porté a été travaillé collectivement par le cercle des directeurs-rices et la conférence des présidents.es et a donné lieu à une contribution écrite en janvier 2022, qui sera enrichie au fil de l'année.

La conférence des présidents

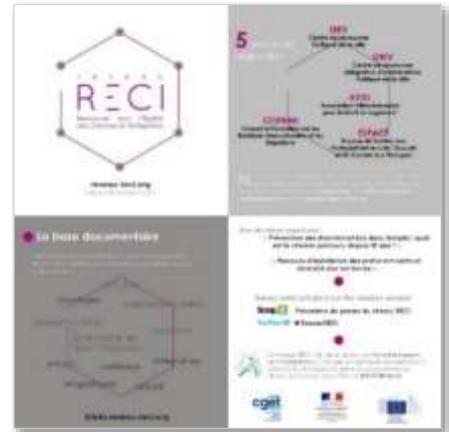
La Conférence des Présidents-es constitue une nouvelle instance de représentation nationale des CRPV auprès des instances politiques. Elle se réunit tous les mois. La présidente de l'ORIV y participe régulièrement. Lors de la 6ème rencontre nationale des équipes, en octobre dernier, elle a pu se réunir pour la première fois en présentiel, dans un objectif d'interconnaissance et d'échanges sur les enjeux de la politique de la ville, avec notamment la présence de François-Antoine Mariani.

Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration)

L'ORIV participe au Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration) depuis sa création en 2005. Il fait partie des fondateurs de la structure.

Ce Réseau entend favoriser une action collective et mutualisée de production de connaissances dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine.

En 2021, il était composé de cinq structures assurant une fonction ressources dans les domaines précités, à savoir : AVDL (Association Villeurbannaise pour le Droit au Logement) ; COFRIMI (Conseil et Formation sur les Relations Interculturelles et les Migrations) ; ESPACE (Espace de Soutien aux Professionnels-les de l'Accueil et du Conseil aux Étrangers) ; IREV (Institut régional de la Ville) et ORIV.



La mise en réseau

Les réunions du réseau permettent la mise en commun des projets et donnent lieu à un travail de production collective sur les sujets inscrits au programme de l'année, mais aussi à un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité et les dossiers thématiques du programme de travail.

Traditionnellement organisées sous forme de réunions de deux jours, accueillies en alternance par les différents membres du Réseau ou des structures partenaires à Paris, l'organisation a été revue pour tenir compte de la crise sanitaire. Le réseau RECI a organisé ses réunions en distanciel au 1er semestre 2021, aux dates suivantes : 15 janvier ; 25 – 26 mars ; 28 mai ; 10-11 juin. Au second semestre, le réseau a souhaité reprendre les réunions en présentiel et s'est ainsi réuni : le 24 septembre à Bordeaux ; les 25-26 novembre à Strasbourg.

Réflexion sur le réseau

Après 15 ans de fonctionnement, le Réseau a également souhaité prendre un peu de recul et interroger ses pratiques et modalités de travail collectif.

Un séminaire de réflexion interne a ainsi été organisé sur deux journées (23 septembre à Bordeaux, 19 octobre à Paris) et a bénéficié de l'accompagnement de Christine Giraud, SCOP Accolades. La préparation a mobilisé le travail collectif de 3 représentantes du réseau aux fonctions différentes (directrice de Cofrimi, directrice de projet de l'ORIV, chargée d'information – documentation – communication de l'IREV).

Le séminaire a permis notamment de :

- renforcer la connaissance mutuelle de l'ensemble des membres (compétences et expériences hors champ du réseau notamment),
- identifier la nécessité de décloisonner certains chantiers pour renforcer le travail collectif et la transversalité,
- renouveler les modes d'organisation et de travail du réseau dans une perspective de fonctionnement plus horizontal.
- Les éléments issus de ce travail seront mis à profit à partir de 2022, en termes de fonctionnement comme de sujets à traiter dans le cadre du programme de travail.

La documentation et la veille : au cœur de la mise en réseau

La **fonction documentaire** au sein du Réseau RECI constitue son activité de base. Elle consiste en un travail de veille et d'alimentation d'une base de données bibliographiques commune (cf. page 13) : <http://reseau-reci.org/>

Un travail de veille de l'actualité est réalisé par les différents membres du réseau, pour alimenter un **panorama de la presse** dans les champs de l'intégration, de l'immigration et de la prévention des discriminations (cf. page 21).

La production de notes et l'organisation de temps d'échanges

La production de notes et l'organisation de temps d'échanges font également partie des objectifs du réseau. À ce titre, et dans le cadre du programme de travail commun, l'ORIV a plus particulièrement travaillé sur les chantiers présentés ci-dessous.

La prévention des discriminations dans le champ scolaire

Dans la continuité des travaux menés sur les discriminations ethno-raciales dans le champ scolaire le réseau RECI s'est intéressé aux phénomènes de ségrégations scolaires.

Il a ainsi publié en janvier 2021 un benchmark intitulé "Lutter contre les ségrégations scolaires : Ce que nous apprennent les expériences nationales et internationales".

Ce document s'est intéressé aux expérimentations nationales et internationales dont l'objectif est de lutter contre les formes de ségrégation scolaire. Il s'agissait de dégager des leviers d'action permettant d'une part d'agir de manière systémique et d'autre part de lutter contre les processus de discriminations ethno raciales.

L'enjeu pour le réseau RECI cette année était la diffusion des travaux réalisés sur cette thématique depuis 2019

Cela s'est traduit par une intervention du réseau RECI dans le cadre du forum des initiatives organisées par la coordination nationale des Cités éducatives le 13 janvier 2021. Suite à cette intervention, le réseau RECI a souhaité aller plus loin et proposé un Webinaire dédié aux Cités éducatives le 21 juin 2021. Intitulé "Cités éducatives, égalité et justice sociale : s'outiller pour prévenir les discriminations", il visait à réfléchir de manière systémique au fonctionnement des institutions et ce qu'elles peuvent produire en matière de discriminations. Environ 75 acteurs des Cités éducatives ont participé à ce webinaire. Une synthèse a été réalisée et publiée. Parallèlement et toujours dans la poursuite de la diffusion des travaux, le réseau a présenté ce travail aux collègues des CRPV dans le cadre du groupe éducation du réseau national des centres ressources politique de la ville, le 2 juillet 2021.



L'organisation d'échanges de pratiques pour renforcer les parcours d'intégration

Le réseau RECI a conçu un module d'échanges de pratiques, permettant de répondre à l'enjeu de « renforcement de la formation ou de la qualification des acteurs en charge de mettre en place les parcours d'intégration dans les territoires ». Il s'adresse aux professionnels et aux porteurs de projets œuvrant pour mettre en place des actions dans le cadre du parcours d'intégration. Le contenu vise à apporter des éléments sur la notion de « parcours d'intégration » et disposer d'outils ou de supports pour la mise en œuvre d'actions.

En 2021, la déclinaison de ce projet s'est traduite concrètement par l'organisation d'une journée régionale en région Auvergne Rhône Alpes (AURA) le 12 octobre 2021. Elle a permis des échanges d'expériences et le croisement des regards sur la problématique de l'accès au droit / aux droits des étrangers primo-arrivants dans le cadre d'ateliers participatifs. Cette action a permis de mobiliser plus d'une centaine d'acteurs de la Région AURA dans les locaux de la Préfecture de Lyon. Les membres du réseau RECI ont été mobilisés en amont pour préparer le contenu de cette journée, travailler sur le sens et les objectifs. Ils ont également produit des supports pour permettre l'animation de la journée. Ils sont également intervenus pour présenter des éléments de cadrage et pour rendre compte des échanges des quatre ateliers participatifs. Dans cette perspective et

afin de "garder trace" des échanges et préconisations, les membres du Réseau ont élaboré un document permettant de remettre en perspective la richesse des échanges de cette journée. Ce document remis au SGAR Auvergne Rhône Alpes a été enrichi d'une vidéo (conçue par Babylone Prod sur la base de captation visuelle lors de la journée du 12 octobre 2021) retraçant visuellement les moments forts de la journée et ses objectifs.

Portail européen sur l'intégration des migrants-es (EWSI)

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration des ressortissants de pays tiers, dans les 27 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>.

Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs qui travaillent sur les questions d'intégration des pays membres, afin d'échanger des ressources, des contacts et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Un réseau composé de 27 coordinateurs nationaux et d'un expert européen de l'intégration (Migration Policy Group – MPG) alimente quotidiennement le Portail.



En France, le réseau RECI, et en son sein l'ORIV, assure le pilotage et la coordination du projet. Cette action consiste dans le recensement et la valorisation de ressources (nouvelles/actualités, documents, événements), la rédaction de « notes thématiques » (dont les sujets sont définis par la Commission Européenne), l'élaboration de fiches qui présentent des expériences novatrices sur le thème de l'intégration entendu au sens large, incluant notamment celles relatives à la lutte contre les discriminations. Il s'agit également d'assurer la promotion du portail européen sur l'intégration.

Chaque année, un temps de travail (« Editorial board ») est organisé à Bruxelles, pour permettre à la Commission Européenne, à Migration Policy Group et aux 27 coordinateurs nationaux de se rencontrer, d'échanger sur les nouveautés du portail, sur nos pratiques concernant sa mise à jour...

En 2021, l'ORIV, au titre du Réseau RECI a **mis en ligne plusieurs ressources sur le portail** : 23 actualités (contre 8 en 2020), 22 documents (contre 16 en 2020) et 3 annonces d'évènements nationaux. Des résumés analytiques détaillent le contenu de l'information donnée ou des rapports présentés et permettent de se saisir rapidement des informations proposées. Par ailleurs, les internautes ont la possibilité de consulter les articles, les documents présentés, de manière plus détaillée.

Le réseau a également valorisé 5 expériences sur le portail (tout comme en 2020) :

- Cycle de qualification « Prévenir les risques de discriminations dans l'accès au logement social » – Expérience portée par l'IREV, Centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France
- Création de l'association « Le temps d'un toit » par la Pastorale des migrants
- Programme de co-training "réfugiés-salariés" en entreprise – Expérience portée par l'association Kodiko
- WATIZAT, un guide pour favoriser l'accès à l'information des personnes exilées – Expérience portée par l'association Watizat
- Des fiches pratiques pour lutter contre les discriminations dans l'accès au logement - Expérience portée par la FAPIL - Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement

Vous pouvez retrouver la présentation de ces expériences sur le Portail, : https://ec.europa.eu/migrant-integration/integration-practices/en?f%5B0%5D=geographic_area%3A99

En 2021, les coordinateurs nationaux, dont le Réseau RECI, ont été sollicités par la Commission Européenne, pour contribuer à différents travaux :

La question de la dématérialisation des services/démarches concernant les ressortissants de pays tiers, durant la pandémie de COVID-19.

Les ressortissants de pays tiers, dans les 27 pays de l'Union Européenne, ont été touchés de manière plus importante que d'autres publics par la pandémie de Covid-19, à la fois physiquement et en termes d'accès aux informations et aux services. L'adaptation des systèmes, pour permettre la fourniture de services en ligne, a été un élément clé de cette crise sanitaire mondiale. Cependant, les analyses montrent très clairement que les migrants, ainsi que d'autres groupes vulnérables et isolés dans l'Union Européenne, ont eu un accès aux services en ligne difficile, voire impossible pendant la pandémie. Il a fallu déployer des efforts plus importants et concertés pour favoriser un usage optimisé du numérique.

Cette nouvelle note d'analyse examine quels étaient les services déjà en ligne avant la crise sanitaire, mais également ceux qui ont été initiés durant celle-ci et enfin, les nombreux obstacles qui empêchent les migrants d'accéder à ceux-ci.

Cette analyse identifie également une sélection de bonnes pratiques en matière de numérisation des services concernés.

Le Réseau RECI a également réalisé la **mise à jour de la fiche qui présente, de manière synthétique sur le Portail, la politique d'intégration menée par la France** : la législation, les statistiques, les publics visés, les acteurs concernés.

https://ec.europa.eu/migrant-integration/country-governance/governance/france_fr

Réseau mémoire et histoire de l'immigration Grand Est

L'ORIV est membre actif du Réseau mémoire et histoire de l'immigration Grand Est depuis 2016. Au titre de ses fonctions de centre de ressources l'association participe activement au comité de pilotage et aux journées mises en place par le réseau. Ce réseau est animé par l'association Initiales.

En 2021, l'ORIV a participé à 4 réunions du réseau et a particulièrement contribué à la réflexion sur le programme de la **rencontre régionale « Mémoire, histoire de l'immigration et transmission » qui a eu lieu le mercredi 30 juin à Nancy**. A cette occasion, l'ORIV y a présenté l'exposition itinérante « De l'immigré au Chibani ».

En novembre, l'ORIV a également assisté une visioconférence, organisé par le réseau, sur « **La laïcité face aux défis d'aujourd'hui** ».



“ Connaître notre histoire pour construire l'avenir.”

OUTILLER LES ACTEURS EN RESSOURCES

La gestion de la documentation

En 2021, le centre de documentation a été très peu ouvert au public du fait du contexte sanitaire. Il y a eu tout de même quelques demandes de documentation par mails.

Le fonds documentaire de l'ORIV est resté accessible grâce à la base de données du Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) : <http://biblio.reseau-reci.org/>

Pour rappel, la base de données documentaires comporte plus de 20 000 notices bibliographiques, donnant accès aux ressources produites sur les sujets de travail du réseau RECI et à certains sujets connexes (développement social urbain par exemple).



En 2021, la base de données documentaire en ligne a reçu **9 505 visites de sa page d'accueil** (contre 11038 en 2020). La mise en place des statistiques de consultation via le logiciel de gestion documentaire donne des éléments d'informations complémentaires :

- Nombre de sessions (nombre de visites, quelle que soit la « page » consultée) : **140 451 en 2021** (77 953 en 2020)
- Nombre de consultations des notices via le permalink (lien précis et pérenne d'une notice, ce lien peut être placé dans une bibliographie par exemple ou être accessible via les moteurs de recherche) : **43 619 consultations en 2021** (près de 26093 sur l'année 2020)
- **25 850 documents numériques consultés** (12 488 en 2020).

Parmi les documents numériques consultés, on retiendra notamment des productions du réseau RECI : la bibliographie « Education -Discrimination, diversité, intégration, égalité des chances » (217 téléchargements contre 461 en 2020) ; « Lutter contre les ségrégations scolaires : Ce que nous apprennent les expériences nationales et internationales » (116 téléchargements. Travail de benchmark mis en ligne en janvier 2021) ; le « Point de vue sur... La laïcité au service du lien social » (100 téléchargements contre 104 en 2020)

Suite à ces consultations, des demandes documentaires parviennent aux différentes structures (demande d'emprunt de documents, de coordonnées de structures ressources...).

Une veille informative et documentaire permet d'optimiser l'alimentation de la base de données et est mise à profit pour le portail européen sur l'intégration. L'ensemble des membres du réseau contribue à cette activité de veille.

La lettre d'information de l'ORIV

La lettre d'information de l'ORIV, réalisée avec l'outil d'emailing Mailchimp, a pour objectifs :



- De diffuser des informations sur l'ORIV, mais également sur l'actualité de nos thématiques sur le plan national,
- De valoriser les nouveaux contenus mis en ligne sur son site (publications, évènements...),
- D'élargir son public (Région Grand Est) en matière de diffusion de l'information,

19

Neuf lettres ont été diffusées au cours de l'année 2021, auprès de 1 335 personnes en moyenne. Le taux d'ouverture, c'est-à-dire le pourcentage de consultation de la lettre d'information de l'ORIV, est en moyenne de 18% pour l'année 2021.

La parution de chaque lettre est également annoncée sur la page Facebook de l'ORIV.

Vous pouvez les retrouver via le lien suivant : <https://www.oriv.org/lettre-dinformation/>

Site internet de l'ORIV

www.oriv.org

Quelques chiffres

En 2021, il y a eu sur le site internet de l'ORIV :

- 15 306 visites (7 490 visites en 2020),
- **11 539 visiteurs-euses différents-es** (contre 5 049 l'année précédente),
- 27 438 pages vues (contre 17 583 en 2020).

La **fréquentation du site internet de l'ORIV a quasiment doublé en un an**. Ceci peut en partie s'expliquer par le nombre important de ressources mises en ligne lors de l'organisation de cycle d'échanges.

Refonte du site de l'ORIV

L'année 2021 a été l'occasion de lancer le chantier de refonte du site internet de l'ORIV. Un cahier des charges, détaillant toutes les fonctionnalités souhaitées, a été envoyé à plusieurs prestataires mi-juillet 2021. Le choix du prestataire a eu lieu début octobre 2021. Il s'agit de Pengpeng, deux travailleurs indépendants installés à Strasbourg. Fin 2021, le chantier suivait son cours, dans les délais prévus. La mise en ligne du site étant prévu pour le 2^{ème} trimestre 2022.

Pour mémoire, la version actuelle du site de l'ORIV date de 2012. Le site ne correspond plus au besoin de l'association en termes d'ergonomie et de valorisation de nos travaux (notamment nos évènements, nos publications...). De plus, depuis la création de la région Grand Est en 2016, l'ORIV a déployé ses activités sur ce nouveau territoire, avec de nouveaux modes de travail. Son site internet, dans sa version actuelle n'a pas subi de modification suite à cette nouvelle donne et ne répond plus au besoin de visibilité sur le Grand Est. De manière plus globale, il est difficile de comprendre l'identité et l'activité de l'association en parcourant notre site internet.

Les ressources mises en ligne en 2021

En 2021, les nouvelles publications mises en lignes sur le site internet de l'ORIV sont les suivantes :

- Note de contexte « Budget intégrant l'égalité entre les femmes et les hommes »
- Observer les territoires. Guide méthodologique pour des approches partagées au service des habitants-es du territoire
- Webdocumentaire « L'Observation territoriale au service du projet de territoire »
- Note de synthèse « 1981 – 2021, 40 ans après Liberté associative, bilan et perspective »
- Point d'actualité sur la politique de la ville – février 2021
- Point d'actualité sur la politique de la ville – avril 2021

20

Il est également important de noter que le site internet de l'ORIV est de plus en plus un outil permettant de valoriser les multiples temps d'échanges organisés par la structure et les ressources présentées à ces occasions (supports d'intervention, dossiers documentaires...) :

- Retour sur le cycle "Espaces publics : vécus, formes et usages"
- Retour sur le cycle de qualification "Evaluation finale du contrat de ville"
- Retour sur le cycle de conférences autour de la « Jeunesse »
- Retour sur la démarche « Vacances en quartiers populaires face à la crise, de nouveaux modes d'organisation ? (Enquête et cycle de rencontres)
- Retour sur les trois séminaires régionaux pour les acteurs de l'intégration du Grand Est.

La page Facebook

<https://www.facebook.com/ORIV.GrandEst/>



Les chiffres pour l'année 2021 :

- 334 abonnés-es (soit une augmentation de 33 personnes par rapport à 2020)
- 326 mentions « j'aime la page » (42 personnes en plus par rapport à 2020)
- 57 publications (50 en 2020)

Une veille quotidienne sur l'actualité

L'ORIV assure une veille quotidienne sur l'actualité (journaux, revues spécialisées...) par le biais d'outils numériques spécifiques. Cette veille est ensuite partagée à toute l'équipe.

C'est un appui indispensable pour lui permettre de répondre aux demandes des acteurs et aux sollicitations adressées au centre de documentation. Le travail régulier de veille documentaire permet également d'alimenter l'équipe en ressources.

Outre ce travail de veille en interne, l'ORIV participe également à trois autres démarches de veille.

1. Au Club de veille du Réseau des Centres de ressources politique de la ville.

Il propose une démarche de veille collaborative. Cela implique une veille quotidienne de l'actualité de la politique de la ville. Cette veille alimente un panorama de la presse du Réseau des Centres de ressources politique de la ville.

En 2021, 590 articles (733 en 2020) ont été partagés sur le scoop-it du réseau des CRPV. Ceux-ci ont été vues à 10777 reprises (10613 en 2020). Au total, 7662 visiteurs ont consulté le panorama de presse (7230 en 2020).

<http://www.scoop.it/t/actu-politiquedelaville>



2. À la **démarche de veille mutualisée menée par le Réseau RECI.**

Ce travail collaboratif permet un réel partage des informations recueillies par tous les membres et une meilleure réactivité par rapport à l'actualité.

Cette veille alimente le panorama de presse du Réseau RECI, sur l'actualité de l'intégration, de l'immigration et de la prévention des discriminations.

En 2021, 90 nouvelles ont été partagées sur le scoop-it du réseau RECI. Celles-ci ont été vues à 604 reprises. Au total, 499 visiteurs ont consulté le panorama de presse.



21

En 2020, il y avait 826 vues, 682 visiteurs, 126 publications.

<http://www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations>

Ce travail de veille permet également de repérer des actualités pertinentes à mettre en ligne sur le portail européen sur l'intégration. Ce site internet propose des informations et des « bonnes pratiques » relatives à l'intégration des migrants-es (cf. page 16).

3. Par ailleurs, ce travail de veille est valorisé via **un panorama de presse en ligne sur l'actualité de la laïcité.**

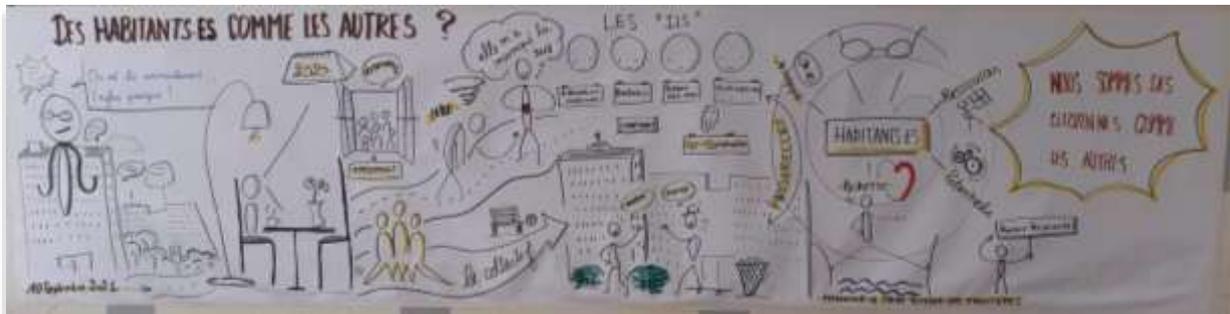
Il a été réalisé dans le cadre de l'appui que l'ORIV assure auprès de l'État dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation « Valeurs de la République et laïcité » (cf. page 40). <https://www.scoop.it/t/laicite-6>

Cet outil a bénéficié de 307 visites et de 193 visiteurs-euses différents-es en 2021 (contre 238 visites et 166 visiteurs-euses différents-es en 2020). 60 articles ont été relayés sur ce scoop-it (contre 83 en 2020).



RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Participation à l'élaboration du rapport « Paroles d'habitants-es des quartiers populaires » et à sa diffusion par des temps d'échanges



22

Fruit d'un travail partenarial entre la Fédération des centres sociaux de France et le réseau des centres de ressources politique de la ville, la cinquième édition du rapport « Paroles d'habitants-es des quartiers populaires. » est parue en 2021. Si le travail de recueil de parole s'est concentré sur l'année 2020, il n'en reste pas moins que de nouveaux entretiens ont pu avoir lieu en 2021. Ils avaient pour objectif d'approfondir certains aspects abordés dans le rapport.

L'année 2021 a été consacrée à la rédaction, à la relecture, à la formalisation du rapport, ainsi qu'à l'organisation de la journée de restitution nationale qui a eu lieu au Palais de la Femme à Paris le 10 septembre. Cette nouvelle édition a dû s'adapter au contexte sanitaire et aux différentes phases de confinement. Une méthodologie plus souple que celle des années précédentes a été déployée pour recueillir la parole des habitants-es. Malgré ce contexte, plus de 250 paroles ont été recueillies et travaillées dans l'ouvrage rédigé par Benjamin Coignet « Des habitants-es comme les autres ? « On vit là normalement... Enfin presque ! ».

Dans cet ouvrage, on peut lire l'inquiétude des habitants-es des quartiers face à la crise Covid, mais également, la manière dont ils et elles ont su faire face et rebondir, en développant notamment des réseaux locaux

de solidarité. Mais le rapport ne parle pas que de la crise. Il y est aussi question de l'espace public, partagé, symbole de vie sociale où se croisent, se font et se défont les liens sociaux, ou encore, du fossé ressenti entre « eux, ils » - les institutions - et « nous » - les habitants-es des quartiers populaires.



Dans le Grand Est, quatre centres sociaux strasbourgeois ont activement participé au recueil de parole. On peut donc retrouver la parole d'habitants-es de HautePierre, de la Cité de l'III, de Lingolsheim ou encore de la Montagne Verte. Une restitution locale est prévue à Strasbourg en fin d'année 2022.

Pour en savoir plus : <https://www.yallerparquatrechemins.fr/retour-sur-la-restitution-nationale-du-5eme-rapport-paroles-dhabitants-es-des-quartiers-populaires/2021/12/14>

Réflexion sur les logiques d'engagement des jeunes à partir de démarches territorialisées

L'ORIV accompagne la ville et l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs depuis plusieurs années. En 2021, plusieurs thématiques ont été abordées pour appuyer les réflexions de la direction du contrat de ville.

Sur le quartier de l'Elsau, un forum de la concertation a été organisé le 2 octobre 2021, dans le cadre des réflexions liées au programme de renouvellement urbain. Lors de ce forum, il était question de recueillir le point de vue des habitants-es sur les changements à venir dans le quartier. En amont du forum, l'ORIV a pu appuyer la direction de projet QPV de l'Elsau sur la manière de recueillir les points de vue des habitants-es durant les animations d'été.

Sur le quartier de Koenigshoffen, l'ORIV a pu venir compléter les réflexions engagées depuis 2019 sur les dynamiques d'engagement chez les jeunes, par des observations de terrain réalisées dans le cadre du Bafa de territoire mis en place. Au sein de cette formation, un atelier a été organisé par l'ORIV sur la thématique de l'engagement. Une présentation aux élus de l'EMS, des réflexions recueillies, a eu lieu le 18 novembre. Plusieurs questionnements sur les modalités de coopération entre les acteurs jeunesse du territoire ont commencé à émerger dans ce cadre : Comment mieux articuler l'interconnaissance entre les métiers de l'animation et de la prévention spécialisée ? Comment rendre plus opérants et efficaces les partenariats ?

Animation du réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens du Grand Est - Séances de codéveloppement

L'ORIV anime depuis 2017 le réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens du Grand Est. Ce réseau vise à créer une culture commune entre les intervenants-es auprès des conseils citoyens, quel que soit leur profil de poste (chargés-es de mission, chefs-fes de projets, délégués-es du-de la Préfet-e, etc.).

En 2021, l'ORIV a poursuivi le travail mené en 2020 autour de la réalisation de séances de codéveloppement. Celles-ci visent à la résolution de problèmes rencontrés au

quotidien dans les pratiques des intervenants-es dans un format de travail où le « nous » se met au service du « je ». Les échanges lors des temps de codéveloppement n'ont pas vocation à faire l'objet de comptes rendus, compte tenu de l'importance de la confidentialité dans ce cadre. Réunis-es en visioconférence, ce sont une petite cinquantaine de professionnels-les qui se sont ressourcés-ées lors de 5 séances qui se sont tenues entre les mois de mars et octobre.

Participation et/ou organisation de temps d'échanges en lien avec des conseillers-ères citoyens-nes

Appuis ponctuels en direction des intervenants-es auprès des conseils citoyens

Mis en place par la Loi du 21 février 2014 (Loi Lamy), les conseils citoyens réunissent des habitants-es des QPV et des acteurs collectifs intervenant sur le territoire. Par ce biais, il s'agit de reconnaître et de faire place à leur expertise d'usage dans le cadre de la mise en œuvre des actions et du fonctionnement des contrats de ville. Les centres de ressources politique de la ville constituent des ressources permettant de venir appuyer les réflexions et les travaux des membres des conseils citoyens mais aussi des collectivités et/ou des structures porteuses ou encore des représentants-es de

l'Etat. Suite à la crise sanitaire, qui a rendu difficile le maintien de liens réguliers, de nombreux conseils citoyens ont été confrontés à des problématiques de renouvellement ou encore, de mobilisation des habitants-es. En 2021, les territoires d'Illzach (68) et de Creutzwald (57) ont, dans ce cadre, bénéficié d'un appui de la part de l'ORIV. Il s'agissait principalement d'harmoniser les attentes vis-à-vis de l'instance entre la collectivité, l'Etat, l'animateur-riche et les conseillers citoyens eux-mêmes.

Appuis sur site auprès de Conseils citoyens à la demande d'élus-es, d'animateurs-rices ou de conseils citoyens

Dans cette même logique, l'ORIV a été amené à participer et/ou à intervenir auprès de conseils citoyens à la demande des

conseillers eux-mêmes ou des animateurs-rices (Moselle, Meurthe-et-Moselle, Haut-Rhin).

Matinée citoyenne

La préfecture du Bas-Rhin a demandé un appui de l'ORIV pour l'organisation d'une « matinée citoyenne » qui se déroulera le 8 janvier 2022 dans les locaux de l'ENA à Strasbourg. Elle a pour objectif de réunir les membres des conseils citoyens du Bas-Rhin afin de dresser le bilan des six années de fonctionnement de l'instance, mais également de formuler des préconisations pour la suite. Durant les trois derniers mois de l'année 2021, l'ORIV s'est mobilisé pour préparer cet événement en prenant contact

avec chaque conseil citoyen, en organisant des temps d'échanges. Cette matinée sera présidée par Josiane Chevalier, Préfète de la région Grand Est et du Bas-Rhin. Elle se déroulera en présence de Fabienne Keller et Hélène Geoffroy, co-vice-présidentes du Conseil National des Villes sous un format mixte, en présentiel et en visioconférence. La présence des membres des conseils citoyens, des animateurs-rices, des services de l'Etat mais aussi des élus-es est attendue.

SOUTENIR LES PROJETS DE TERRITOIRE VISANT L'EGALITE ET L'EQUITE TERRITORIALE

Réunions d'actualités sur la politique de la ville

La connaissance de l'actualité (en termes d'orientations de l'action publique, d'évolution de la gouvernance, de production de ressources, de textes législatifs, de rapports...) est un enjeu clé pour tout-e acteur-riche. Ces réunions d'actualités ont pour objectif de diffuser des informations et des ressources sur la politique de la ville et permettent également de favoriser l'émergence d'une culture commune sur cette politique publique. Les liens entre les représentants-es des différentes structures en sont également renforcés.

Les réunions d'actualité s'adressent aux représentants-es des niveaux régionaux et départementaux de l'Etat en charge de la

politique de la ville et des services de droit commun, ainsi qu'à des représentants-es de différentes agences nationales (ARS, Pôle Emploi...). Deux créneaux différents sont proposés à chaque session (organisées tous les deux mois environ) afin de favoriser le maximum de participation. Elles se déroulent en visioconférence.

Au total ce sont 11 demi-journées qui ont été organisées en 2021. Elles ont mobilisé 201 personnes (en cumulé), 93 personnes différentes.

Ces chiffres rendent compte d'une participation en hausse qui s'explique pour partie par le renouvellement des équipes au sein de l'Etat.

Réalisation et diffusion d'un webdocumentaire visant à valoriser l'observation territoriale

L'ORIV a finalisé, en 2021, le guide « Observer les territoires. Guide méthodologique pour des approches partagées au service des habitants-es du territoire. » Il rend accessible à tous et toutes les démarches d'observation territoriale.

C'est un support pour l'action, pour permettre à tout à chacun d'oser se lancer dans ces démarches qui peuvent paraître intimidantes et chronophages. Elles ne sont pas forcément l'affaire d'experts-es, c'est ce que montre de manière pragmatique les éléments et les expériences présentés.

Ce guide, ainsi que des entretiens vidéo de personnes ressources et des présentations d'expériences, sont disponibles en ligne dans un webdocumentaire consacré aux questions d'observation.



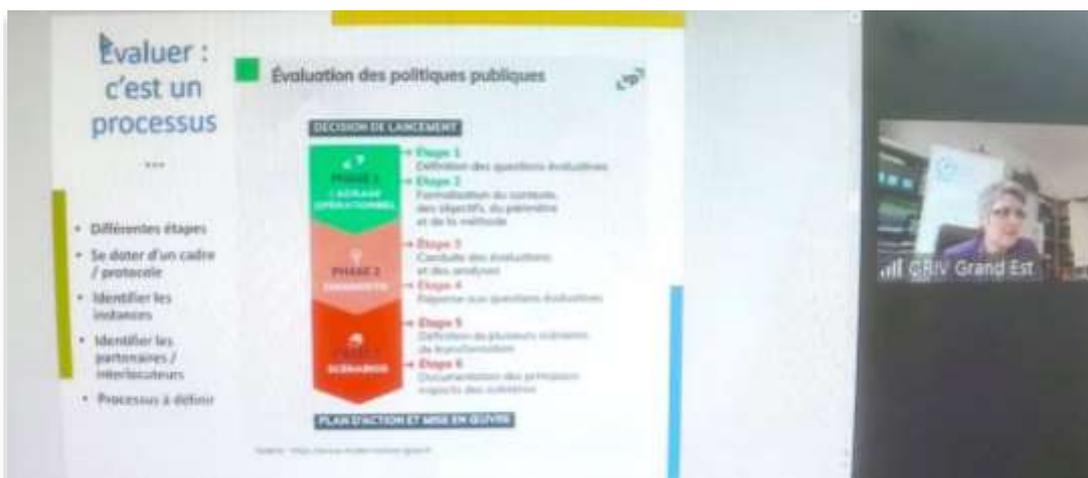
<https://express.adobe.com/page/Clnp3XbemouOI/>

Cycle de qualification « Evaluation des Contrats de Ville »

Les contrats de ville arrivant à terme en fin d'année 2023, il est temps de mettre en œuvre les démarches évaluatives afin d'analyser ce qui a été fait, comment cela a été fait et les impacts pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il s'agit également d'en tirer des enseignements sous forme de recommandations pour l'avenir.

Après une période de confinement qui a amené de nombreux-ses acteurs-rices à interroger leurs modalités de travail (avec internet, avec les autres partenaires et auprès des habitants-es), l'évaluation peut constituer une opportunité pour poser les bases d'une action publique repensée au bénéfice des habitants-es des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Dans cette perspective, l'ORIV a proposé un cycle de qualification autour des enjeux d'évaluation.



Il s'adressait prioritairement aux services de l'Etat et aux référents-es des collectivités en charge de la mise en œuvre et/ou de l'animation d'un contrat de ville en région Grand Est.

Il a été structuré autour de quatre séances, d'une demi-journée chacune, dont deux ont eu lieu en 2021 :

Séance 1 : 18 novembre 2021 – La démarche évaluative : une dimension prospective et stratégique

Séance 2 : 3 décembre 2021 - Evaluation et mesures : indicateurs, mesures d'impact...

Avec les interventions de :

- Pierre-Alban BONIN, analyste territorial – géomaticien, Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV)
- Sabine VETTER, Directrice d'études – Planification Foncier et Cohésion territoriale, ADEUS (Agence de Développement et d'Urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise)
- Didier TAVERNE, Directeur des études Socio-Economie, AURM (Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne)

54 personnes différentes ont participé à ce cycle, sachant qu'une grande partie des contrats de ville du Grand Est était représenté (90 participants environ sur les deux séances).

Les supports de ces interventions sont disponibles sur le site internet :

<https://www.oriv.org/documents/retour-sur-le-cycle-evaluation-des-contrats-de-villes/#more-6641>

Visio-conférence de présentation du rapport annuel politique de la ville

A la veille de repenser la politique de la ville (fin des contrats de ville en 2023), l'analyse proposée par l'Observatoire National de la Politique de la Ville, au titre de son rapport annuel, intitulé « Vulnérabilités et ressources des quartiers prioritaires de la politique de la ville » est apparue particulièrement précieuse pour comprendre la manière dont les quartiers ont été touchés par la crise sanitaire.

L'ORIV a proposé à Helga Mondésir, Responsable de l'ONPV au sein de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) de présenter les principaux enseignements de ce rapport lors d'une visioconférence qui a eu lieu le 16 novembre 2021, en présence de plus d'une quarantaine de participants-es.



27

Vacances en quartiers populaires face à la crise : de nouveaux modes d'organisation ...

Le Réseau DSU Grand Est et l'ORIV ont été amenés en 2020 à engager ensemble une réflexion autour des actions menées dans le cadre des animations estivales dans le contexte de la crise sanitaire, considérant que ces nouvelles formes de pratiques peuvent préfigurer d'un renouvellement de l'animation territoriale à l'échelle des quartiers politiques de la ville. Cette démarche bénéficie de l'appui de la DREETS Grand Est et se fait en lien également avec l'association nationale des délégués-es du préfet.

Sur la base d'un questionnaire diffusé auprès de porteurs-es de projets du Grand Est la démarche s'est poursuivie en 2021. Les principaux résultats de cette enquête ont été présentés lors d'un temps d'échange, le 16 mars 2021.



Suite à cet événement, il a été proposé d'approfondir la réflexion par l'organisation d'un cycle de conférences et d'échanges de pratiques :

- 13 avril - « La crise sanitaire a-t-elle fait émerger de nouvelles formes de coopérations dans la politique de la ville ? » avec l'intervention de Michel DIDIER, conseiller-expert auprès du directeur général délégué à la politique de la ville à l'ANCT, membre du Haut conseil du travail social.
- 25 mai - « Pour des projets davantage au service des acteurs-trices (habitants-es, associations...) » avec la participation de Sylvain PAMBOUR, Consultant-facilitateur.
- 22 juin - « Faire mieux en faisant avec les jeunes et les familles », avec la contribution de Joëlle BORDET, Psychosociologue.

Le 1er octobre une séance de travail a été proposée afin de présenter les enseignements issus des réflexions portées par les uns-es et les autres et de les confronter aux modalités d'action mises en œuvre sur la période estivale 2021.

L'ensemble des éléments relatifs à cette démarche se trouve sur le site internet, sachant que cette dernière a permis de toucher environ 150 personnes différentes :

<https://www.oriv.org/documents/vacances-en-quartiers-populaires-face-a-la-crise-de-nouveaux-modes-dorganisation-enquete-et-cycle-de-rencontres-de-janvier-a-juin-2021/>

Une publication dédiée a été réalisée : https://www.oriv.org/wp-content/uploads/synthese_organisation_vacances_en_qp_v en_periode_de_crise_v4_0.pdf

Accompagnement dans le cadre des contrats de ville

Appui dans le cadre des démarches évaluatives

L'ORIV a été amené à intervenir auprès de plusieurs contrats de ville afin de finaliser le travail évaluatif à mi-parcours (Contrat de ville de Langres) et pour engager la démarche d'évaluation finale. Ce fut plus particulièrement le cas à l'échelle de la Meurthe-et-Moselle où la DDETS a souhaité

engager une démarche participative et mutualisée à l'échelle de l'ensemble des contrats de ville du département. La réflexion a également été engagée sur les agglomérations de Mulhouse et de Saint-Louis (68).

Appui dans le cadre de la rédaction des rapports annuels

Les rapports annuels visant à rendre compte de la mise en œuvre de la politique de ville, inscrits initialement dans la loi, ne sont plus une obligation pour les collectivités. Pour autant, un certain nombre de sites en politique de la ville ont considéré que cet exercice avait pour avantage de donner à voir les actions menées à ce titre. Dans cette

perspective, encouragée par l'ORIV, plusieurs collectivités ont souhaité maintenir cet « exercice » en l'adaptant toutefois à leur territoire. Dans ce cadre, l'ORIV a contribué à la rédaction des rapports sur les agglomérations de Saint-Louis et de Mulhouse (68).

Accompagnement à la réflexion de la politique jeunesse - Saverne (67)

Depuis fin 2018, la Ville de Saverne a engagé une réflexion visant à mieux prendre en compte les jeunes dans l'ensemble des politiques et actions mises en œuvre. L'ORIV apporte un appui dans ce cadre. Le travail a été mené en lien avec l'élue en charge de l'enfance et de la jeunesse, de l'Action Sociale et Familiale, de l'Éducation et de la Politique de Ville et le Centre socio-culturel.

L'année 2021 a été centrée sur le recueil et la confrontation des points de vue des différents acteurs. Une réunion le 18 janvier 2021 a permis de présenter le diagnostic et les axes d'intervention auprès des élus. Sur la base de cette séance, les contours de la politique jeunesse ont pu être précisés afin de les discuter avec les acteurs parties prenantes de cette politique : membres de la commission sport et jeunesse (11 février 2021), services de la ville de Saverne (23 mars 2021), associations et structures partenaires (10 juin 2021 sur la base d'un questionnaire transmis en amont aux associations savernoises), jeunes.



Concernant les jeunes, une démarche spécifique a été mise en place. Un groupe de jeunes issus des différents quartiers de Saverne a été constitué. Plusieurs temps de travail et d'échanges ont eu lieu avec ce groupe, d'une trentaine de jeunes, les 6, 10 et 20 mai, ainsi que le 4 juin et le 2 juillet 2021.

Le 7 octobre 2021, après l'analyse de l'ensemble de ces éléments, les constats et préconisations ont été présentés aux partenaires institutionnels. Enfin les 15 et 18 novembre 2021, les orientations proposées au titre de la politique jeunesse ont été présentées aux élus. La finalisation de la démarche interviendra début 2022.

FAIRE RESPECTER L'EGALITE ET AGIR SUR LES REPRESENTATIONS

Intégrer l'égalité femmes-hommes dans les actions de la politique de la ville

Si la prise en compte de l'égalité femmes-hommes est un axe transversal des contrats de ville, cette dimension reste souvent centrée sur la mobilisation de données quantitatives (part des femmes dans telle ou telle action...). L'approche intégrée prônée pour optimiser l'égalité reste faiblement développée.

C'est dans ce cadre que l'ORIV a été sollicité par la communauté d'agglomération Porte de France-Thionville. L'ORIV a ainsi accompagné les acteurs-rices pour les outiller dans le cadre de la mise en place d'une démarche intégrée sur l'égalité femmes-hommes au titre du contrat de ville.

Cela s'est traduit, dans un premier temps (janvier et avril 2021) par deux actions de

sensibilisation en visioconférence, qui ont touché une quinzaine d'acteurs-rices.

Puis, par un cycle de qualification de deux séances d'une journée et demie chacune. La 1ère séance a eu lieu le 10 décembre 2021 dans les locaux de l'agglomération en présence d'une dizaine de personnes. Elle portait sur l'intégration de l'égalité femmes-hommes dans les actions financées dans le cadre de la politique de la ville. Ces temps de montée en compétences auprès des acteurs-rices ont permis de créer une culture commune de l'égalité femmes-hommes et de donner des clefs pour comprendre et agir de manière spécifique et transversale. La deuxième séance aura lieu en janvier 2022.

Animation groupe pilote national sur l'égalité filles-garçons dans les cités éducatives

La coordination nationale des cités éducatives (assurée par l'ANCT et la DGESCO) a souhaité que l'ORIV et Villes au Carré (centre de ressources politique de la ville en centre – Val de Loire), du fait de leur expertise thématique sur le sujet, puissent co-animer le groupe pilote "Égalité filles-garçons" des Cités éducatives pour 2021 et 2022. Les « groupes pilotes » thématiques ont pour objectif de créer des communautés d'acteurs et d'actrices intervenant dans les cités éducatives, volontaires et engagés-es sur des thématiques qu'ils et elles estiment prioritaires. Le groupe se veut être un espace d'échange entre pairs.

Les réunions du groupe ont eu lieu en visioconférence, sous un format de 3 heures à raison de 3 réunions par an. Elles se sont

déroulées en deux parties, un apport de connaissance par un ou une intervenant-e extérieure et un échange de pratiques entre pairs.

En 2021, une première rencontre a eu lieu le 1er avril. Elle était destinée au lancement du groupe pilote. Trois rencontres thématiques ont eu lieu ensuite :

- 27 mai : Le genre dans les espaces scolaires, éducatifs et de loisirs, par Edith Maruéjols, L'Arobe
- 14 septembre : Les violences sexistes et sexuelles dans les espaces scolaires, éducatifs et de loisirs : Savoir faire face aux cyber-violences chez les jeunes, par Léa Bages
- 3 décembre : Les choix d'orientation et la mixité des métiers : lutter contre les idées reçues, par Françoise Vouillot.

Appui auprès des acteurs-rices et collectivités autour des enjeux de prévention et lutte contre les discriminations

Agir auprès de collectivités pour promouvoir des pratiques professionnelles non discriminatoires est un enjeu porté par l'ORIV depuis de nombreuses années.

En 2021, l'ORIV a poursuivi son appui auprès de la Mission Lutte contre les discriminations de la Ville de Strasbourg en matière d'accès au droit et soutien aux victimes des discriminations. La démarche visait à mieux identifier les enjeux d'accès au droit dans la lutte contre les discriminations, avec les structures actives dans ce domaine et impliquées dans la démarche partenariale proposée par la collectivité (Commission plénière). Les objectifs étaient d'améliorer l'information, l'orientation et l'accès au droit des personnes victimes de discriminations. Concrètement cela s'est traduit par un groupe de travail qui s'est réuni à deux reprises (mars et novembre 2021) pour questionner ses modes de fonctionnement et travailler sur l'optimisation de leurs actions en lien avec le plan de lutte contre les discriminations mises en œuvre par la collectivité.

Par ailleurs, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des discriminations raciales, une conférence a été organisée, le 23 mars 2021, en partenariat avec le Défenseur des droits, autour du rapport « Discriminations liées à l'origine : l'urgence d'agir ».

L'ORIV a également démarré, au second semestre 2021, une mission d'accompagnement auprès de la Mission Diversité, Inclusion, Lutte contre les discriminations de la Ville de Nancy qui souhaite se doter d'un plan d'action territoriale de prévention et de lutte contre les discriminations en 2022. De septembre à décembre, les échanges entre la Mission, les élus et l'ORIV ont permis d'élaborer les différentes étapes à mettre en œuvre pour construire une approche territoriale globale qui privilégie la co-construction et la logique inter-acteurs-rices. Une première étape, sous la forme d'un séminaire inter-acteurs animé par l'ORIV, s'organisera en février 2022.

Réseau de vigilance dans le champ de la santé : Co animation de deux réunions

L'enjeu d'une action visant à œuvrer pour des pratiques professionnelles non discriminatoires peut se travailler à une échelle territoriale mais aussi autour d'une thématique particulière.

Dans cette perspective, la santé a été investie depuis quelques années. En 2021, le réseau local de veille et de vigilance dans le champ de la santé, animé par Migrations Santé Alsace et l'ORIV, s'est poursuivi. Ouvert à tout-e professionnel-le de la santé et du social intéressé-e, il propose un espace où les questions liées aux discriminations peuvent être posées et partagées.

Les objectifs sont de rompre avec le sentiment d'isolement, souvent exprimé par les professionnels-les, autour de ces questions, d'élaborer des réponses collectives et d'apporter des ressources sur des problématiques identifiées.

En 2021, les professionnels-les participants se sont réunis à 4 reprises en format hybride

« présentiel / visioconférence ». Ces quatre temps de réseau ont permis d'échanger sur des situations préoccupantes rencontrées par les professionnels-les et de présenter des travaux, en lien avec les problématiques relevées lors des échanges :

- l'étude « Social Sorting » par Benjamin Pilleron sur les pratiques de « triage » dans les services d'urgence ;
- les travaux de l'ORIV sur l'inclusion numérique et les enjeux d'accès aux droits ;
- l'étude menée par Diana Hund, sur l'accès à la santé mentale des migrants sur le territoire strasbourgeois.

Chaque séance a rassemblé une dizaine de professionnels-les. En 2021, il a été décidé d'élargir le réseau à l'ensemble du Grand Est, dynamique qui sera mise en œuvre en 2022.

Organisation de l'itinérance de l'exposition « De l'immigré au Chibani » et interventions

L'exposition intitulée « De l'immigré au Chibani » est née, d'un projet collectif, en 2017. Elle s'appuie sur des témoignages de personnes âgées immigrés. Il s'agissait de rendre visibles les « chibanis » et d'historiciser cette mémoire pour lui donner du sens, les replacer comme un élément constitutif de notre Histoire commune. L'ORIV en assure l'itinérance.

Pour en savoir plus :

<https://www.oriv.org/exposition-de-limmigre-chibani/>

Le contexte sanitaire de l'année 2021 a eu, comme l'année précédente, un fort impact sur l'itinérance de l'exposition. Les conditions sanitaires n'ont pas permis les rassemblements de personnes qui auraient résulté d'une présentation de l'exposition.

Néanmoins, elle a plusieurs fois quitté les locaux de l'ORIV en 2021.



Son premier point de chute fut Illzach, à l'occasion de la semaine nationale d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme (22/03 – 28/03/2021). Elle a été présentée dans 3 lieux différents : le lycée Bugatti, le centre socio-culturel le Fil d'Ariane (instigateur de la mobilisation) et le collège Anne Franck.

Cette itinérance s'est terminée par une visio-conférence réalisée par Murielle Maffessoli, directrice de l'ORIV, sur la thématique "les migrants, d'hier à aujourd'hui" :

<https://www.oriv.org/exposition-de-limmigre-chibani/>

En septembre, elle est allée à Lille. L'ONG Humanitaire, Human Appeal, l'a demandée pour la 2^{ème} année consécutive. Elle a été exposée à l'occasion des journées du patrimoine, dans la grande mosquée de Lille et ensuite dans un collège-lycée.





En octobre, elle est partie en Haute-Saône, dans un foyer de travailleurs migrants. Une journée y était organisée dans le cadre de la semaine des pensions de familles mise en place par l'UNAFO. Différents partenaires du territoire et des habitants-es de Saint Loup sur Semouse étaient présents.

Elle a terminé l'année comme elle l'avait commencée, à Illzach. Mais cette fois, elle a été installée à l'Espace 110 pour les 70 ans de l'association Aléos. Un « retour aux sources » puisque c'est le directeur d'Aléos, Loïc Richard, qui est à l'origine du projet de l'exposition.

Éléments clés

- 3 lieux d'itinérance dont 2 hors de la région Grand Est: Illzach (68), Lille (59) et Saint Loup sur Semouse (70)
- Une visio conférence
- De nombreux visiteurs malgré les contraintes dues à la situation sanitaire
- Des scolaires (collèges/lycées) qui ont travaillé autour de l'exposition en s'appuyant sur les livrets pédagogiques fournis.

FAVORISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES

Accessibilité et optimisation de l'offre d'insertion socioprofessionnelle à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg

Fin 2019, l'ORIV avait été sollicité par la DIRECCTE du Bas-Rhin (devenue depuis la DDETS) pour la réalisation d'une cartographie visant à rendre visible les solutions d'insertion mobilisables sur l'Eurométropole de Strasbourg. En décembre 2020, cette cartographie, destinée aux acteurs publics en charge de l'insertion, était présentée officiellement.

Depuis elle est accessible à tous via la plateforme Open Data de l'EMS, sachant que la collectivité en assure la gestion technique :

<https://data.strasbourg.eu/pages/cartographie-des-solutions-d-insertion-professionnelle/>



L'ORIV, avec le service géomatique de l'Eurométropole de Strasbourg et en lien avec la DDETS du Bas-Rhin, est chargé de sa mise à jour mensuelle. En cours d'année 2021, un travail d'actualisation a été réalisé. Il s'est accompagné d'une réflexion pour en permettre une utilisation optimisée, qui s'est traduit par des modifications. Les acteurs de l'insertion ont, dorénavant, la possibilité de renseigner directement un questionnaire pour toute modification et/ou nouvelle action.

Au-delà de l'objectif d'offrir une meilleure lisibilité de l'offre d'insertion existante sur le territoire, l'enjeu est également d'optimiser la conduite de l'action publique dans ce domaine. Pour ce faire une analyse territorialisée des actions menées dans le domaine de l'emploi et de l'insertion a été engagée par l'ORIV en 2021(en lien et sur la base d'un financement de la DDETS du Bas-Rhin, Pôle des Politiques de l'Emploi et de la Ville). Celle-ci est circonscrite à deux territoires en quartier prioritaire de la politique de la ville : Quartier ouest à Schiltigheim/Bischheim et Neuhof-Meinau à Strasbourg.

A partir de l'analyse de l'offre existante, du système d'acteurs en présence et des impacts des actions auprès des bénéficiaires, il s'agit d'identifier les freins et les leviers permettant de construire des parcours « sans couture », c'est-à-dire assurant une continuité de l'accompagnement et des dispositifs depuis le « repérage » de la personne jusqu'à sa sortie (idéalement une sortie vers l'emploi). Cette analyse repose sur le postulat que l'offre proposée sera d'autant plus optimum que les acteurs seront en lien entre eux, capable de coopérations et que l'offre répond aux besoins des habitants-es. Dans cette perspective, le travail mené en 2021 a consisté dans le repérage des acteurs de l'insertion sur les deux territoires et la mise en place de la méthodologie d'enquête et d'observation sur site. Le travail de recueil de données et d'analyse sera mené en 2022.

Renforcer l'employabilité dans les quartiers prioritaires de la ville : un défi pour les acteurs ?

La politique de la ville repose sur une politique contractuelle et inter-partenariat visant à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires. Parmi les enjeux majeurs, on trouve le fait de favoriser l'accès à l'emploi. L'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Troyes Champagne Métropole avait fait apparaître, dans le domaine de l'emploi, un fonctionnement insuffisamment participatif et une faible capacité pour évaluer les impacts. Dans ce cadre, l'ORIV a été sollicité pour mettre en place une démarche permettant à la fois un renforcement du travail inter-acteurs et l'identification de ressources visant à « lever les freins à l'emploi en travaillant sur l'employabilité ».

Pour ce faire, au cours de l'année 2021, et dans la continuité du travail engagé en 2020, qui avait permis de définir la notion d'employabilité, l'ORIV a mis en place différents temps de travail en inter-acteurs :

Etat/ DDETSPP Aube, Conseil département, Pôle Emploi, Mission Locale, Troyes Champagne Métropole, Villes... afin d'identifier les différentes dimensions relevant de l'employabilité. Sur cette base il a été possible d'identifier une dizaine d'actions menées à l'échelle du territoire de l'agglomération de Troyes, financées ou non au titre de la politique de la ville. Ces actions ont fait l'objet d'une analyse via les bilans et documents produits, des réunions en inter-acteurs et des entretiens avec les porteurs de projets.

Les constats issus de ces démarches ont été soumis au groupe de travail initial afin d'identifier les enjeux clés d'une action optimisée dans une logique d'accès à l'emploi. Ces enseignements ont fait l'objet d'une présentation par l'ORIV lors des assises de la politique de la ville qui se sont tenues le 7 décembre 2021 à Troyes.

Réflexion sur la mise en réseau des acteurs-rices de l'emploi dans une logique de partage/diffusion des démarches et expérimentations

Dans un contexte marqué par une volonté de l'Etat d'agir de manière renforcée en faveur de l'emploi dans les quartiers en politique de la ville (déploiement des cités de l'emploi, développement d'expérimentations dans le cadre du « plan d'investissement dans les compétences »), l'ORIV a souhaité engager une réflexion visant à construire un réseau d'acteurs de l'emploi et de l'insertion, sur la base des travaux menés dans le cadre de l'Eurométropole de Strasbourg, comme ceux menés sur Troyes Champagne Métropole.

Pour ce faire, l'année 2021 a été consacrée à comprendre les dispositifs proposés et à identifier les types de démarches déployées sur les territoires dans ce domaine. Ceci pour repérer des contenus susceptibles de permettre le travail en commun et le partage d'expériences entre acteurs agissant sur différents dispositifs mais ayant en commun la logique de parcours et de construction de réponses dans une logique de coopération renforcée. La mise en œuvre du réseau se fera en 2022.

Etat des lieux auprès des équipes des Programmes de Réussite Educative (PRE) du Grand Est

L'ORIV a lancé un état des lieux auprès des équipes des Programmes de Réussite Educative (PRE) du Grand Est. L'ambition de cet état des lieux est de disposer d'une vision globale de l'action des PRE, notamment dans le contexte de la crise sanitaire, et d'une meilleure connaissance des modalités d'intervention et de fonctionnement. Dans cette perspective, un questionnaire a été

élaboré et diffusé, via internet, auprès des 45 PRE du Grand Est. Son analyse doit permettre, dans le cadre d'une publication prévue en 2022 :

- d'appréhender la diversité des pratiques professionnelles pendant la crise sanitaire et plus particulièrement dans le domaine du partenariat entre les acteurs-rices, ainsi que

de connaître les effets de la crise sur les enfants et les familles.

- de tirer des enseignements et de mettre en avant de nouvelles pratiques, le cas échéant.

Cette connaissance de l'action des PRE viendra également étayer la demande de mise en réseau exprimée par les acteurs auprès de l'ORIV.

Appui au réseau Grand Est des coordinateurs-rices des PRE

Suite à différents contacts et sollicitations émanant d'équipes de Programmes de Réussite Educative, l'ORIV a proposé d'assurer une démarche d'appui à la réflexion et à la méthodologie auprès des professionnels-les dans le cadre de l'évaluation des parcours des Programmes de Réussite Educative. Un groupe de travail a été constitué sachant qu'il s'agissait de :

- Permettre la circulation de l'information, favoriser l'échange et le décloisonnement des pratiques et s'inspirer des actions mises en œuvre par les autres territoires,
- Mettre à disposition des ressources (notamment avec la réalisation d'une bibliographie sur l'évaluation dans le cadre des Programmes de Réussite Educative).
- Co-élaborer des outils dans le cadre d'une démarche évaluative.

Initiée en 2020, le groupe de travail s'est réuni en visioconférence à nouveau en 2021 à trois reprises sur une demi-journée : les 16 janvier, 11 février et 23 mars. 8 coordinateurs-rices et/ou référents-es différents-es ont participé à ces réunions, ce qui représente 6 PRE.

Une note rendant compte des enseignements issus de cette démarche fera l'objet d'une diffusion en 2022.

Appuis auprès des acteurs-rices des Cités éducatives



L'ORIV accompagne le déploiement des Cités éducatives dans le Grand Est en proposant leur mise en réseau, la mise à disposition de ressources et l'organisation de temps d'échanges. Neuf territoires étaient concernés en 2021 :

- La Cité éducative de la Ronde couture à Charleville-Mézières (Ardennes) ;
- La Cité éducative Chantereigne-Moronvillers, La Chapelle-Saint-Luc – Les Noes près Troyes ;
- La Cité éducative Croix Rouge à Reims (Marne) ;
- La Cité éducative du Plateau de Haye à Nancy / Laxou / Maxéville (Meurthe-et-Moselle) ;
- La Cité éducative de La Cité à Behren-lès-Forbach (Moselle) ;
- La Cité éducative de Borny à Metz (Moselle) ;
- La Cité éducative du Neuhof-Meinau-Elsau-Montagne Verte à Strasbourg (Bas-Rhin) ;
- La Cité éducative de Hautepierre à Strasbourg (Bas-Rhin) ;
- La Cité éducative Les Coteaux à Mulhouse (Haut-Rhin).

Mise en réseau des acteurs-rices des Cités éducatives

En 2021, l'ORIV a poursuivi la mise en réseau des Cités éducatives du Grand Est. Six rencontres intersites d'une demi-journée (4 février, 19 mars, 30 avril, 25 juin, 20 septembre et 16 décembre) ont eu lieu en visioconférence en direction des personnes en charge de la mise en œuvre des Cités éducatives : représentants-es de l'Etat, de l'Education Nationale et de la collectivité et chef-es de projet opérationnels-les.

L'ORIV accompagne ces acteurs-rices sur l'ingénierie et la méthodologie. L'animation

de ces séances se fait avec la représentante de la DREETS qui apporte les informations issues du niveau national. Ces différents temps permettent également des apports de ressources et l'échange de pratiques.

Ces rencontres ont permis de toucher plus d'une trentaine de personnes au total (64 personnes en cumulé sur les 6 séances), avec une présence quasi-systématique de représentants-es de chacune des Cités éducatives lors des rencontres.

Journée régionale de rencontre entre acteurs-rices des Cités éducatives

Cette journée a été organisée conjointement par l'ORIV et la DREETS Grand Est. Ce sont près d'une soixantaine d'acteurs-rices œuvrant dans le cadre des Cités éducatives dans le Grand Est qui se sont réunis dans les Grands salons de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, à Nancy, le 22 novembre 2021.



Trois séquences ont rythmé la journée :

Dans un premier temps, Frédéric Bourthoumiou (ANCT) et Thierry Tesson (DGESCO) - tous deux coordonnateurs du programmes Cités éducatives - sont revenus sur les enjeux et enseignements de la mise en œuvre territoriale.

Séraphin Alava - professeur en sciences de l'éducation, chaire Unesco de prévention de l'extrémisme violent, Université Toulouse Jean Jaurès - est ensuite intervenu sur la construction des « alliances éducatives ».

Un troisième temps a permis aux Cités éducatives d'échanger sous forme de Forum ouvert autour de 4 thématiques : Le public 16-25 ans, la gouvernance, la communication et l'avenir des Cités éducatives.

Accompagnement à l'évaluation des Cités éducatives

Dans le cadre de la mise en œuvre des Cités éducatives, les territoires ont dû mettre en place un protocole de suivi et d'évaluation. L'enjeu est d'identifier l'impact des actions menées c'est-à-dire vérifier en quoi et comment les moyens mobilisés ont eu des effets auprès des publics visés (élèves/enfants, parents, enseignants-es, acteurs du champ éducatif...). Dans ce cadre, quatre territoires ont sollicité l'ORIV,

en 2021, pour mettre en place une démarche d'évaluation sur leur territoire. Il s'agit des cités éducatives de Behren-lès-Forbach (Moselle), de Charleville-Mézières (Ardennes), de Strasbourg et de Reims (Marne). Le travail mené a permis de construire les sujets qui feront l'objet de l'évaluation. Il a permis de renforcer le travail inter-acteurs sur site et souvent de mieux identifier les enjeux locaux.

Réflexion autour d'un observatoire de la réussite éducative (Strasbourg)

La démarche repose sur une volonté politique portée à l'échelle de la Ville de Strasbourg par l'Adjointe à la Maire de Strasbourg chargée de l'éducation et de l'enfance. Il s'agit, par ce travail, de contribuer à réduire les inégalités sociales et scolaires existantes à l'échelle de la ville et d'agir sur l'absence de démarche cohérente en matière d'observation sur la ville dans ce domaine. Considérant que la question éducative est une question de co-éducation (sur l'ensemble du temps scolaire et hors temps scolaire), la Ville a sollicité l'ORIV pour construire une démarche participative. La réflexion doit permettre de disposer d'un « observatoire des politiques publiques en matière éducative » qui soit à la fois un lieu de travail collectif (impliquant toutes les parties prenantes, y compris les parents) sur la base d'une culture commune, un outil d'évaluation des actions / politiques menées, ainsi qu'un lieu d'innovation, de mise en œuvre d'expérimentation.

Pour y parvenir, l'ORIV a proposé dans un premier temps de construire une culture commune entre les acteurs autour de la notion de « réussite éducative » afin de déterminer les enjeux sur lesquels travailler.

La méthode retenue a consisté, en 2021, dans l'organisation de temps d'échanges par petits groupes autour des enjeux de réussite éducative afin de se doter d'un cadre conceptuel commun, travaillé en amont par l'ORIV. Quatre réunions ont été organisées dans cette perspective : le 30 septembre auprès de fédération de parents et de syndicats, le 7 octobre en direction d'élus, le 8 octobre auprès d'associations intervenant dans le domaine de l'éducation et de la prévention et le 15 octobre en direction des services de la collectivité.

Sur la base de ces rencontres et des enjeux qui en ont résulté, l'ORIV a organisé trois visioconférences en soirée, afin de disposer de ressources pour approfondir l'analyse.

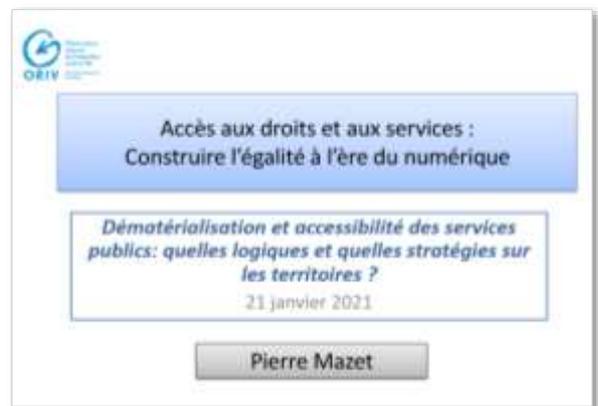
- 9 novembre 2021 : « Il y a une place pour tous en éducation : rôle des alliances éducatives dans le soutien au pouvoir d'apprendre » par Séraphin ALAVA, Professeur d'université en sciences de l'éducation
- 23 novembre 2021 : « Une école fatalement inégalitaire ? Pistes pour l'action locale » par Marie DURU-BELLAT : Sociologue, professeur à Sciences Po Paris, spécialiste de l'éducation et de l'enseignement supérieur, chercheuse à l'Observatoire sociologique du changement (OSC-CNRS)
- 7 décembre 2021 : « La place des familles dans les dispositifs de réussite éducative. De la coopération avec les parents à l'éloignement du milieu d'origine » par Roxane BRICET et Tana STROMBONI, Chargées d'études et d'évaluation - Mission Expérimentation et Évaluation des Politiques Publiques à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

En 2021, la démarche a permis de toucher 90 personnes différentes et on a recensé 206 personnes aux différents temps d'échanges proposés. La démarche se poursuit sur 2022.

Cycle "Accès aux droits et aux services : construire l'égalité à l'ère du numérique"

En 2020, l'ORIV a organisé un cycle de sensibilisation et d'échanges en direction des professionnels-les du Grand Est sous forme de visioconférences pour traiter des enjeux d'égalité d'accès aux droits à l'ère du numérique.

En janvier 2021, s'est tenue la troisième et dernière visioconférence du cycle, intitulée « Dématérialisation et accessibilité des services publics : quelles logiques et quelles stratégies sur les territoires ? « Train lancé à marche forcée », selon l'expression du Défenseur des droits, la dématérialisation de la relation administrative a eu plusieurs effets : l'externalisation du travail administratif sur les usagers, la connectivité comme condition d'accès à ses droits, la délégation sur l'offre de proximité... Pierre Mazet, sociologue, est revenu sur les outils disponibles, mais également sur les points de vigilance à



respecter dans la mise en œuvre des stratégies territoriales. Une cinquantaine de participants-es ont pu échanger sur ces enjeux.

L'ensemble des ressources liées à ce cycle est disponible sur le site internet de l'ORIV.

Organisation d'un cycle de conférences autour des enjeux de jeunesse

Dans un contexte où les jeunes sont sans cesse mis en avant : « victimes » de la crise sanitaire, « auteurs » de faits violents, « sujets » de nombreuses politiques publiques, de nombreux-ses professionnels-les font part de leurs questionnements. L'ORIV a souhaité proposer des ressources à travers l'intervention de chercheurs-ses reconnus-es pour leurs travaux sur la jeunesse.

Cela a pris la forme d'un cycle de visioconférences. Conçu comme un rendez-vous régulier, les mercredi matin (9h30 à 11h00), l'ORIV a proposé six temps d'échanges

31 mars - « Rivalités de quartiers : approche sociologique » de Marwan MOHAMMED, sociologue et chargé de recherche au CNRS (Centre Maurice Halbwachs)



14 avril - « Étude des conflits entre travailleurs sociaux et bandes de jeunes dans les quartiers de la politique de la ville » de Thomas SAUVADET, sociologue et enseignant-chercheur à l'Université Paris Est Créteil

5 mai - « La délinquance des jeunes : mythes et réalités ? » de Laurent MUCCHIELLI, sociologue, directeur de recherche au CNRS et enseignant à Aix-Marseille Université.



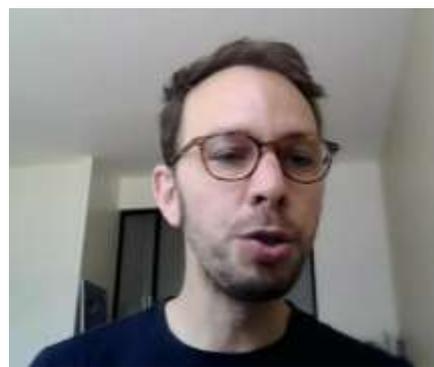
19 mai - « Alliance éducative et accrochage scolaire : comment forger son pouvoir d'apprendre » de Séraphin ALAVA, professeur en sciences de l'éducation, chaire Unesco de prévention de l'extrémisme violent, Université de Toulouse 2 Jean Jaurès



2 juin - « Coopérations socio-éducatives de territoire » de Carine ANTIQ (ADDAP 13) et Daniel DOSE (Moissons Nouvelles), dans le cadre d'une recherche-action portée par le CNLAPS (Conseil National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée)

39

16 juin- « La démocratie à l'épreuve de la jeunesse. Une défiance qui exprime de nouvelles exigences » de Laurent Lardeux, sociologue, chargé de recherche à l'INJEP et chercheur associé au laboratoire CNRS Triangle.



Au total, ce sont 441 personnes différentes qui ont participé à ces temps d'échanges, soit près de 849 personnes en cumulé.

Ces différents temps en visioconférence sont accessibles sur le site internet de l'ORIV.

RENFORCER LE LIEN SOCIAL, LE VIVRE ENSEMBLE

Animation du réseau des formateurs-rices du plan de formation "Valeurs de la République et Laïcité"

L'ORIV assure, depuis 2015, un appui pour la mise en œuvre du plan « Valeurs de la République et laïcité » à l'échelle du Grand Est. Cet appui consiste en un accompagnement de la réflexion menée par les services de l'Etat et en la mise en réseau des formateurs-rices.

En 2021, les objectifs consistaient à renforcer les outils de communication du réseau ainsi que le travail en commun et les échanges de pratiques entre formateurs et formatrices. Au vu du contexte sanitaire, le travail en réseau a pris la forme de trois temps d'échanges organisés en visioconférence qui ont réuni 87 personnes au total.

En janvier 2021, un premier temps de travail a été consacré à une réflexion et un échange sur les argumentaires permettant d'éclairer en quoi et pourquoi le principe de laïcité a, une nouvelle fois, été largement convoqué suite à l'assassinat de Samuel Paty (en octobre 2020).

Les deux autres temps d'échanges, ont permis d'apporter des éclairages sur deux thématiques d'actualité :



En septembre 2021, l'intervention de Mathilde Philippe Gay, professeur de droit public et experte juridique du plan national de formation aux valeurs de la République et à la laïcité, a permis de dresser les enjeux soulevés par l'adoption de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes républicains.

En décembre 2021, Isabelle de Mecquenem, professeure agrégée de philosophie et membre du Conseil des Sages de la Laïcité de l'Education nationale, a présenté ses réflexions sur les enjeux relatifs à la transmission du principe de laïcité et le rapport qu'elle a consacré à la formation des agents publics.

Lien vers le site internet : <https://www.laicite-grandest.org/>

Animation d'une réflexion territorialisée et en inter-acteurs-trices sur les violences de jeunes / Reims

Depuis février 2020, l'ORIV a engagé une démarche collective avec des acteurs rémois autour de faits de violences ayant eu lieu sur différents quartiers de Reims. En effet, suite à une multiplication d'affrontements de jeunes et entre jeunes dans l'espace public sur le territoire de Reims, les Maisons de quartier (celles des quartiers d'Orgeval et de Croix Rouge) ont demandé l'appui de l'ORIV.

Avec le soutien de la DREETS, la démarche devait permettre de comprendre les comportements violents entre jeunes de différents quartiers, dans une logique de mobilisation des professionnels et acteurs parties prenantes.

La démarche s'est structurée au fur et à mesure et les différentes étapes ont permis de créer un espace de travail partenarial ayant pour finalité de co-construire des réponses.

Les principes suivants ont été à l'œuvre :

- une mobilisation large des acteurs du territoire considérant que l'action à mener doit être commune
- l'organisation de temps de travail en inter-acteurs dans la mesure où l'analyse des faits mais aussi les réponses à apporter relèvent d'acteurs multiples,
- la création de connaissances partagées autour des enjeux identifiés en commun (mise à disposition de ressources par une veille documentaire, des visioconférences...)
- la confrontation des points de vue des acteurs impliqués dans la démarche
- une volonté de s'outiller en commun par la proposition d'une offre de formation en inter-acteurs sur la « médiation nomade ».

Concrètement, en 2021, cela s'est traduit par l'organisation de réunions partenariales (11.02.2021, 24.03.2021, 6.05.2021), la mise en place de groupes de travail autour des enjeux suivants « coopérations », « valorisation des parcours de jeunes », « co-construction entre acteurs : partenariat avec les jeunes et les parents ». Une formation sur les enjeux de « médiation nomade » a été proposée aux acteurs les 17 et 18 mai 2021, assurée par Yazid KHERFI, consultant en prévention urbaine.

A la demande des acteurs, un cycle de conférences a été conçu. Ces conférences (cf. page 38) s'adressaient à un public large à l'échelle du Grand Est. A la fin de chaque conférence, un temps spécifique était dédié aux acteurs rémois. Ceci pour permettre de revenir, en présence du conférencier, sur le contenu de la conférence au regard de la pratique de chacun des participants-es. Afin d'affiner le diagnostic, l'ORIV a été à la rencontre de jeunes, sur des actions organisées (au sein des maisons de quartier) ou sous forme de déambulations (en lien avec les éducateurs de la prévention spécialisée).

La fin d'année a permis de confronter les points de vue. Le 24 novembre 2021 un temps de présentation et de discussion des contenus (constats, enseignements et préconisations) en direction des partenaires institutionnels a été organisé, suivi le 6 décembre 2021 d'une réunion de présentation de l'ensemble des éléments issus de la démarche en direction de l'ensemble des acteurs y ayant participé.

Au total, ce sont près de 200 personnes différentes qui ont été mobilisées et 470 personnes ont participé aux différents temps.

Mise en réseau des acteurs-rices de l'intégration à l'échelle Grand Est

Dans le cadre de la mise en réseau des acteurs-rices œuvrant en faveur de l'intégration des primo-arrivants-es, dans le Grand Est, l'ORIV a organisé trois séminaires en 2021. Ils ont été conçus en lien avec le SGARE et la DREETS Grand Est et ont bénéficié du soutien financier de cette dernière. Ils s'adressaient aux acteurs de l'intégration du Grand Est.

Leurs objectifs sont de permettre aux acteurs d'échanger autour de leurs pratiques professionnelles dans l'objectif de faire réseau et de renforcer les parcours d'intégration des primo-arrivants. Ces temps d'échanges sont aussi l'occasion pour l'ORIV d'apporter des éléments d'information, des ressources et des données statistiques qui sont travaillés en amont.

Ces trois séminaires ont été proposés, en visioconférences. Ils reposent sur une mobilisation d'expériences portées par des acteurs de l'intégration dans le Grand Est.

Le premier a eu lieu le 14 octobre, dans le cadre de la semaine de l'intégration organisée par le Ministère de l'Intérieur. Il a réuni 70 professionnels. Il a commencé par un point sur les actualités nationales et notamment une présentation de l'accord-cadre entre l'État, l'OFII et les acteurs du Service public de l'emploi en faveur de l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants. Un zoom a été réalisé sur le profil des primo-arrivants en 2020 sur le Grand Est. La matinée s'est poursuivie avec un temps de travail en sous-groupes afin d'identifier les enjeux (freins et leviers) dans le domaine du logement et de l'emploi.



Le deuxième s'est tenu le 19 novembre. Il était consacré à la thématique de l'emploi. La matinée a démarré par un point sur les enjeux de l'emploi pour les primo-arrivants et une présentation, par l'OFII, de l'action de l'EPIDE à Strasbourg. La quarantaine de participants a pu ensuite découvrir et échanger autour de trois expériences particulièrement intéressantes portées par La Ronde des découvertes, Stamtish et le CREPI Est.

Le dernier séminaire de l'année, le 2 décembre, a été consacré à la thématique du logement avec un focus sur la situation des réfugiés-es. La séance a démarré par une introduction sur les enjeux du logement pour les primo-arrivants-es. Trois interventions se sont ensuite succédées, assurées par l'AATM de l'Aube, le Pôle Asile Réfugiés du Foyer Notre Dame de Strasbourg et l'association AMLI de Moselle.

Au total ce sont 140 acteurs différents qui ont participé aux échanges et 220 en cumulé. Les supports de ces échanges sont accessibles sur le site internet de l'ORIV : <https://www.oriv.org/documents/retour-sur-la-journee-regionale-dechanges-pour-une-action-collective-renforcee-en-faveur-des-parcours-dintegration-des-primo-arrivants/>

Apports de ressources auprès des acteurs de l'intégration

En 2021, comme les années précédentes et en complément d'un travail de veille documentaire, l'ORIV a été amené à réaliser une analyse des données disponibles portant sur la présence immigrée et étrangère (en particulier des primo-arrivants) sur le territoire du Grand Est.

Cette analyse a été mise à profit à l'occasion de différentes sollicitations et interventions. Une analyse spécifique a été réalisée auprès du Conseil départemental de l'Aube dans le cadre d'une étude en cours sur « l'offre d'accompagnement des publics allophones sur le territoire départemental ».

La fonction d'analyse de données et de diagnostic a également été mise à profit lors d'un diagnostic pré-opérationnel, réalisé dans le cadre du déploiement du programme AGIR (Accompagnement global et individualisé pour l'intégration des réfugiés), dans le Haut-Rhin. Le Ministère de l'Intérieur a décidé de proposer progressivement à chaque bénéficiaire de la protection internationale, qu'il soit ou non hébergé dans le dispositif national d'accueil, la possibilité de bénéficier, auprès d'un guichet unique départemental mandaté par l'Etat, d'un accompagnement global et individualisé pour l'intégration des réfugiés vers le logement et l'emploi durables.



Départements où le programme AGIR est déployé en 2021. Source : Ministère intérieur

Ce diagnostic démarré en fin d'année 2021, s'est poursuivi en 2022. Il a été conçu dans une triple dimension : une dimension descriptive (état des lieux), une dimension d'analyse du système d'acteurs territorialisé et une approche prospective (préconisations). Pour le réaliser, l'ORIV s'est appuyé sur :

- une analyse des données documentaires disponibles (bilans produits par les structures, rapports, études ...),
- une analyse des données statistiques disponibles concernant les caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires de la protection internationale (analyse sur la période 2018-2021),
- la réalisation et l'analyse d'entretiens individuels auprès des principaux acteurs impliqués localement auprès de ces publics,
- des analyses de parcours par la réalisation d'entretiens avec des bénéficiaires de la protection internationale installés sur le territoire,
- des temps de travail en interacteurs.

Organisation d'un cycle de visioconférences sur "Espaces publics : vécus, formes et usages »"

En 2021, l'ORIV a organisé un cycle de visioconférences sur les enjeux liés à l'appropriation des espaces publics. Il a permis de définir plus précisément ce type d'espace, les conditions pour en concilier les différents usages et en faire un espace commun à tous et toutes.

- 23 novembre 2021 - Le genre dans les espaces publics : un enjeu de mixité, par Claire Hancock, Professeure des universités en géographie, université Paris-Créteil, Val de Marne



43



- 7 décembre 2021 - Aménagement et gestion de l'espace public : un enjeu de coopération des acteurs locaux (GUSP, TFPB, renouvellement urbain...) par Paul Garcia, Directeur du cabinet FREGALI

Ces conférences s'adressaient aux acteurs et actrices de la politique de la ville, aux bailleurs sociaux, conseillers et conseillères citoyens ainsi qu'aux professionnels-les associatifs intéressés-es par le regard porté sur ces enjeux. Chaque conférence a réuni une quarantaine d'acteurs du Grand Est.

L'ensemble des supports d'intervention et les replays sont disponibles sur le site de l'ORIV : <https://www.oriv.org/documents/retour-sur-le-cycle-espaces-publics-vecus-formes-et-usages/>

Le cycle de conférence s'est poursuivi début 2022.

ANNEXE 1 - Conseil d'administration de l'ORIV

Conseil d'administration élu lors de l'Assemblée Générale du 1er juin 2021

Personnes Morales

- Association Actions Citoyennes Interculturelles (ASTU), représentée par Muharrem KOC
- Citoyenneté Active Lorraine (CAL), représentée par Gérard TOUSSAINT
- Collectif pour l'accueil des solliciteurs d'asile de Strasbourg (CASAS), représentée par Brigitte FICHET
- École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (ESEIS) représentée par Bruno MICHON, secrétaire de l'ORIV
- Ecole Supérieure de Praxis Sociale (ESPS), représentée par Claire WEHRUNG
- Jeunes Equipes d'Education Populaire (JEEP), représentée par Gabriel DI GREGORIO
- La CIMADE, représentée par Pierre GREIB, Vice-Président de l'ORIV
- Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), représentée par Nouria YAHI-BOGGIO
- Migrations Santé Alsace, représentée par Emilie JUNG
- THEMIS, représenté par Monia SCATTAREGGIA
- Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles (UD CSF), représentée par Francine STROBEL

44

Personnes physiques

- Maurice BLANC
- Nathalie CHAMAGNE
- Sébastien DASSONVILLE
- Guy DIDIER, Assesseur
- Yasmina FERCHIOU
- Michel FOU DRAT, Vice-Président
- Marion GAENG
- Marie-Christine GINDENSPERGER, Assesseur
- Guy GIRAUD
- Francis GRANDJEAN
- Sylvie JAECKLE, Présidente
- Véronique LEROUX
- Dan LIAU, Trésorier
- Valérie MANESSE
- Guy SCHMITT
- Rudi WAGNER, Vice-président
- Nadia ZOURGUI-SAADA

Collège partenaires (personnes physiques et personnes morales)

- EL MAHROUG Naouel (67)
- Association des Maisons de Quartier de Reims (51)
- ACCES / CSC Hombourg Haut (57)
- Collectif Interculturel d'Accompagnement de Migrants – CIAM (51)

SUIVEZ
NOTRE
ACTUALITE !



www.oriv.org



[ORIV.GrandEst/](https://www.facebook.com/ORIV.GrandEst/)



Via la Lettre d'information électronique
Pour s'abonner : contact@oriv.fr

Au sein du Centre de documentation

- Pour nous rendre visite, prenez rendez-vous par mail : documentation@oriv.fr
- Pour préparer votre visite, consultez la base documentaire du réseau RECI : <http://biblio.reseau-reci.org>

RESSOURCEZ-
VOUS !

RESTEZ EN
VEILLE !

Via trois panoramas de presse thématiques en ligne :

- Intégration, lutte contre les discriminations - Réseau RECI : www.scoop.it/topic/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations
- Politique de la ville - Réseau national des CRPV : www.scoop.it/topic/actu-politiquedelaville
- Laïcité - ORIV : www.scoop.it/topic/laicite-6

Consultez le **Portail européen sur l'intégration**, qui propose des ressources sur les enjeux d'intégration des migrants-tes dans l'Union Européenne :
<https://ec.europa.eu/migrant-integration/home?lang=fr>

Siège : 1, rue de la Course
67000 Strasbourg

03 88 14 35 89
contact@oriv.fr



Observatoire régional de l'intégration et de la ville

Centre de ressources Grand Est
Politique de la Ville - Intégration
Discriminations

Antenne : ORIV / CIAM
11, rue M-J Baillia-Rolland
51100 Reims

06 48 58 83 63
e.arnoulet@oriv.fr